

DELIBERATION CR010-2022

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Recherche le 29 mars 2022 ;

Objet de la délibération : Procès-verbal de la CR du 17 janvier 2022

La Commission de la Recherche réunie le 04 avril 2022 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le procès-verbal de la commission de la recherche du 17 janvier 2022 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

Christian ROBLÉDO
Président
de l'Université d'Angers
Signé le 06 avril 2022

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Mis en ligne le : 06 avril 2022

Ua

PROCÈS-VERBAL

Commission de la Recherche
17 janvier 2022

*Soumis au vote de la Commission de la
Recherche du 04 avril 2022*

U A

Ua

U/A

U A

La Commission de la Recherche de l'Université a été réunie le 17 janvier 2022 à 14h30 en salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de M. ROBLÉDO.

ROBLÉDO Christian Président de l'université	Connecté
SIMONEAU Philippe Vice-président recherche	Connecté
ALLAIN Magali	Connecté
ALLAIN Philippe	Connecté
BARICHARD Vincent	Connecté
BLANCHARD Philippe	Connecté
BRÉARD Dimitri	Connecté
CAMUS Sandra	Connectée
CANEVET David	Connecté
CHUREAU Véronique	Connecté
CLERE Nicolas	Connecté
DAUCÉ Bruno	Connecté
DELALEU Frédéric	Absent
DENÉCHÈRE Yves	Connecté
EL BICHR Meryem	Absente
FARTSI Ida	Connectée
FOUCHER Fabrice	Excusé, donne procuration à Laure PERCHEPIED
GRATTON Emmanuel	Connecté
JUSSIEN Christelle	Connectée
LAGARCE Frédéric	Absent
LANDÈS Claudine	Excusée, donne procuration à Philippe SIMONEAU
LE NAN Frédérique	Connectée
LIBOUBAN Hélène	Connectée
LONG Martine	Connectée
MALLEGOL Patricia	Connectée
MANN Etienne	Connecté
MAKHLOUTAH Aline	Absente
MATHIEU Elisabeth	Connectée
MOJTAHID Meryem	Connectée
MOREL-BROCHET Annabelle	Excusée
PERCHEPIED Laure	Connectée
RAVENEL Kevin (supp Arthur PIRAUX)	Connecté
POINT Laetitia	Absente
ROUSSEAU Audrey	Connectée
ROY Pierre-Marie	Connecté
SÉJOURNÉ Bruno	Absent
VAUDEL Gwenaëlle	Connectée
VIGNON-BARRAULT Aline	Absente

Membres à titre consultatif présents :

Christophe DANIEL, Doyen de la Faculté de Droit, Economie et Gestion
Cyril FLEURANT, Directeur de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines
Frédéric SAUBION, Directeur de la SFR MathSTIC
Nicolas PAPON, Directeur de la SFR ICAT
Philippe LERICHE, Directeur de l'UFR Sciences
Emmanuelle GESLIN, Directrice-adjointe de l'UFR Sciences

Personnes invitées par le Président :

Bénédicte GIRAULT, Directrice de la Recherche, de l'Innovation et des Etudes Doctorales

Secrétariat de séance :

Cellule institutionnelle

Ordre du jour :

Table des matières

1. Informations générales	1
1.1 Retour ERC Suzanna Zimmerman	1
1.2 Calendrier des AAP 2022	2
1.3 Tremplin vers Marie Curie	2
1.4 COFUND Allocations Doctorales	3
1.5 Etoiles Montantes	3
1.6 Chaires Professeur Junior	4
1.7 Académie PULSAR	4
2. Procès-verbaux	6
3. Prospective et moyens	6
3.1 AAP MIR 2022 - 1 ^{ère} session	6
4. Vie des laboratoires	8
4.1 Changement de direction du LERIA	8
4.2 Présentation du projet PhylForben par Magali SCHWEIZER	9
4.3 Présentation du projet SynPuce par Caroline DESHAYES	10
5. Questions diverses	13
4. ANNEXE : diaporama de la séance du 17 janvier 2022	14

M. ROBLEDO ouvre la séance de la Commission de la Recherche à 14h30. A l'ouverture de la séance du 17 janvier 2022, 30 membres sont connectés ou représentés (38 membres en exercice, 28 membres connectés et 2 membres représentés). Il fait état des présents et des excusés.

M. ROBLEDO informe la Commission de la recherche de la proposition d'ajout d'un point supplémentaire pour vote à l'ordre du jour, concernant la nomination de M. MONFROY à la direction de l'unité de recherche LERIA. En l'absence d'opposition de la Commission de la recherche, ce point supplémentaire est inscrit à l'ordre du jour de la séance.

1. Informations générales

1.1 Retour ERC Suzanna Zimmerman

M. SIMONEAU indique que Mme ZIMMERMAN, enseignante-chercheuse en mathématiques au LAREMA et déjà bénéficiaire d'un financement Etoile Montante, a déposé un projet ERC Starting Grant qui a été retenu en phase II mais qui n'a finalement pas été sélectionné.

Son projet SAPHIDIR (SARisov Programin HIgher Dimension over Imperfect fields and for birRegulous maps) portait sur un budget total de 1 485 725 K€ sur cinq ans et incluait le recrutement de trois post-doctorants. Mme ZIMMERMAN a obtenu la note A avec un commentaire sur sa capacité à réunir tous les critères pour l'obtention prochaine d'une bourse ERC.

M. SIMONEAU ajoute que le projet de Mme ZIMMERMAN a obtenu un rang de classement de 95 à 97% et que seules 32% des propositions évaluées en phase II ont été financées. Les évaluateurs reconnaissent à Mme ZIMMERMAN son expertise dans son domaine de recherche et le caractère ambitieux de son projet, mais considèrent que les objectifs de ce projet, qui excède son champ d'investigation, sont insuffisamment définis.

Mme ZIMMERMAN a déposé un nouveau dossier ERC Starting Grant le 13 janvier 2022 et déposera également auprès de l'ANR une demande de soutien dans le cadre du dispositif Tremplin ERC, réservé aux candidats ERC admis en phase II.

M. MASSOT, chargé de projets européens de recherche à Cap Europe, précise que l'admission en phase II de Mme ZIMMERMAN augmente ses chances de voir son projet sélectionné dans le cadre d'un nouveau dépôt en 2022. Compte tenu du délai très court entre la réception de l'évaluation et le dépôt du 13 janvier 2022, son projet n'a pas été remanié en profondeur mais il sera précisé dans sa présentation orale si Mme ZIMMERMAN est sélectionnée de nouveau pour la phase II.

M. SIMONEAU félicite Mme ZIMMERMAN pour son résultat même si le financement n'a pas été obtenu.

M. DENECHERE demande combien de dossiers ERC ont été déposés par les chercheurs de l'établissement. M. MASSOT indique que M. BUCHER, de l'unité de recherche IRHS, a été lauréat sur un ERC Consolidator. Quelques dossiers seulement sont déposés chaque année, de sorte qu'il est difficile d'établir une statistique. Un autre dossier a été déposé pour l'unité MOLTECH-Anjou le 13 janvier 2022.

M. SIMONEAU présente les résultats généraux du dispositif ERC Strating Grant 2021 (cf. diaporama de séance, diapositive 5). 397 jeunes chercheurs ont été financés en 2021 pour un budget total de 619 M€ répartis sur 45 pays. Les unités de recherche françaises ont bénéficié de 53 financements. Parmi les lauréats français, 49% sont affiliés au CNRS et trois lauréats sont rattachés à des universités. La part de lauréats français en 2021 est en hausse de 15% par rapport à 2020 et la répartition hommes/femmes tend à s'égaliser avec 47% de lauréates en France. Le taux de réussite est de 10 % en 2021, ce qui reste faible. M. SIMONEAU souligne que trois dossiers ont été déposés en 2021 par l'Université. Deux dossiers seront déposés en 2022, dont celui de Mme ZIMMERMAN. En 2023, trois re-dépôts sont envisagés.

M. BLANCHARD indique dans le fil de conversation que M. CABANETOS a déposé un projet ERC en 2020, via le CNRS, qui a obtenu la note B et n'a pas été retenu. Il pourra candidater de nouveau dans deux ans.

1.2 Calendrier des AAP 2022

M. SIMONEAU expose le calendrier des AAP européens pour 2022 (cf. diaporama de séance, diapositive 6).

M. MASSOT invite les unités de recherche à prendre contact avec Cap Europe pour soumissionner aux AAP Consolidator Grants et Advanced Grants, dont les dates de clôture sont respectivement le 17 mars 2022 et le 28 avril 2022. Les dates de certains clusters peuvent également être repoussées, comme celle du cluster 6. Ces informations sont accessibles via Cap Europe. Pour les actions Marie Curie, il est nécessaire d'anticiper annuellement la sélection des candidats et la création des partenariats.

1.3 Tremplin vers Marie Curie

M. SIMONEAU rappelle que l'Université propose l'opération "Tremplin vers Marie Curie". La 1^{ère} édition, en 2021, a permis de déposer sept projets, un pour une mobilité sortante et six pour des mobilités entrantes. La 2^{ème} édition est en cours.

M. MASSOT indique que l'appel à manifestation d'intérêt, qui permet à des superviseurs éventuels d'identifier un candidat, a été fixé au 1^{er} mars 2022. Les appels à candidatures seront ensuite ouverts à l'international, pour une sélection des candidats début mai, suivie d'une phase de formation en ligne et de rédaction du dossier pour un dépôt des projets le 14 septembre 2022.

M. SIMONEAU ajoute qu'un objectif de 15 dépôts par an sur les trois prochaines campagnes est poursuivi. Il est atteignable puisque sept dossiers ont été déposés en 2021. M. MASSOT précise que neuf dossiers ont été déposés au Marie Skłodowska-Curie Actions (MSCA), dont sept ont bénéficié du dispositif "Tremplin Marie Curie". L'objectif est d'augmenter les dépôts mais aussi la qualité des dossiers, avec un accompagnement à leur montage.

1.4 COFUND Allocations Doctorales

M. SIMONEAU indique qu'il s'agit d'un instrument du programme MSCA, visant à stimuler des programmes régionaux, nationaux et internationaux, à favoriser l'excellence dans la formation, la mobilité et le développement de carrière des chercheurs, ainsi qu'à permettre le cofinancement par la Commission européenne de programmes doctoraux ou post-doctoraux (cf. diaporama de séance, diapositive 8).

Une réflexion conjointe a été engagée par les trois universités de la Région Pays de la Loire en octobre 2021, avec le soutien régional et l'accompagnement du cabinet ERDYN. L'option retenue porte sur un programme de financement d'allocations doctorales. Des ateliers de travail ont été mis en place afin d'écrire un scénario sur la volumétrie et la thématique du projet. Ils se poursuivront jusqu'à la fin du mois de février 2022, pour un objectif de dépôt en février 2023. Un cofinancement régional pourrait être envisagé si le programme retenu concerne les trois universités.

Une information sur les suites réservées à cette réflexion conjointe sera faite lors de la Commission de la recherche du 28 février 2022.

1.5 Etoiles Montantes

M. SIMONEAU rappelle que ce dispositif régional a été créé en 2017. Il a pour objectif de soutenir des jeunes chercheurs et chercheuses dans une dynamique leur permettant de postuler à l'ERC. Il expose les différents lauréats du dispositif depuis 2017, qui couvrent l'ensemble des pôles de recherche avec un équilibre hommes / femmes et a donné lieu au dépôt de plusieurs ERC en 2021 et 2022 (cf. diaporama de séance, diapositive 10).

M. MASSOT précise que M. GOUJON déposera son dossier ERC en 2023 car il a obtenu une ANR, ce qui lui permettra de le valoriser. M. CABANETOS a déposé son ERC en 2020. M. SIMONEAU ajoute que les lauréats Etoiles Montantes en 2020 et 2021 disposent encore de temps pour préparer leur dossier ERC.

M. SIMONEAU rappelle que le dispositif Etoiles Montantes vise à identifier les chercheurs et enseignants-chercheurs les plus prometteurs dans l'espoir d'une reconnaissance rapide au niveau européen. Les candidats doivent être en poste statutaire dans une unité de recherche des Pays de la Loire, déposer leur dossier dans les dix années suivant la soutenance de thèse et s'engager à déposer à court terme un ERC Starting Grant ou Consolidator. Une unité de recherche ne peut déposer qu'une candidature par an, pour des projets compris entre 18 à 36 mois. L'établissement déposant doit justifier d'un cofinancement de 15% minimum et peut demander un financement maximum de 130 K€. Les thèses ne sont pas éligibles, ainsi que les candidats déjà bénéficiaires d'autres aides de la Région.

Le Bureau de la Commission de la recherche propose d'identifier parmi les néo-recrutés à l'Université les candidats susceptibles d'être proposés pour le dispositif 2022, dont la date de dépôt des candidatures devrait être fixée en avril. Les propositions de candidatures faites par les pôles de recherche seront présentées en Commission de la recherche en mars 2022.

1.6 Chaires Professeur Junior

M. SIMONEAU rappelle que ce dispositif a été initié par la LPR et que l'Université a transmis deux dossiers. L'un concerne le pôle végétal, avec une insertion recherche à l'IRHS et une insertion pédagogique en faculté des Sciences, pour une durée de titularisation de cinq ans. L'autre est à l'interface des pôles santé et matériaux, avec une insertion recherche à l'UMR MINT et une insertion pédagogique en faculté des Sciences, pour une durée de titularisation de quatre ans. Ces deux chaires ont été validées par le ministère et le processus de recrutement de ses bénéficiaires va s'engager au premier semestre 2022, pour une prise de fonctions prévue en septembre 2022.

La nouvelle campagne a été lancée en janvier 2022, avec une soumission des projets attendue le 20 février 2022. Le calendrier avait été anticipé par l'Université avec le lancement dès décembre 2021 de l'AAP, une instruction des dossiers par les SFR en janvier 2022 et un classement par un Bureau élargi aux composantes concernées le 24 janvier 2022. L'objectif de l'établissement est de sélectionner deux ou trois dossiers à proposer au ministère, après avis du CaC du 08 mars 2022.

M. ROBLEDO ajoute que le calendrier de cet AAP est contraint mais une sélection doit être opérée, prenant en compte le fait que le nombre de dossiers susceptibles d'être retenus est faible. Les dossiers présentés devront donc se concentrer sur quelques axes afin que ce dispositif bénéficie aux pôles.

M. CANEVET demande si les différentes demandes doivent être classées par l'établissement. M. SIMONEAU indique qu'une priorisation des dossiers est souhaitée par le ministère et qu'un classement pourrait être nécessaire pour les établissements déposant de multiples dossiers.

1.7 Académie PULSAR

M. SIMONEAU indique que ce dispositif a été impulsé par la Région Pays de la Loire en 2019, dans lequel sont éligibles les néo-recrutés, soit les enseignants-chercheurs recrutés à la campagne d'emplois de l'année précédente et nommés en septembre n-1.

Il présente l'ensemble des lauréats des différentes promotions (cf. diaporama de séance, diapositive 14). Pour être lauréat, il faut déposer un projet dans le cadre de l'AAP interne à l'établissement, qui est cofinancé à 50% par le dispositif PULSAR. Ce cofinancement a permis de financer des projets à hauteur de 181 K€ en 2019, 114 K€ en 2020 et 157,7 K€ en 2021.

Pour la promotion 2022, cinq candidats peuvent potentiellement soumissionner. Le dispositif LPR nouveaux arrivants permettra de verser en sus 10 K€ à chaque candidat, auxquels la DRIED pourra ajouter jusqu'à 5 K€ en fonction des besoins du budget. Les projets pourront ainsi bénéficier d'un budget global de 30 K€. Les candidatures sont à transmettre dans le cadre de l'AAP interne jusqu'à la fin février 2022.

M. SIMONEAU expose enfin le calendrier des différents AAP internes de l'Université (cf. diaporama de séance, diapositive 16). Pour rappel, l'AMI Sciences Participatives a été lancé en décembre 2021 et les dossiers seront instruits pas un jury ad hoc. Les résultats seront communiqués lors de la Commission de la recherche du 28 février 2022. Cet AMI s'inscrit dans la dynamique d'un AAP Sciences Participatives de l'ANR à venir.

Mme CAMUS demande quelles sont les dépenses éligibles sur l'AMI Sciences Participatives. M. SIMONEAU indique qu'elles seront à définir avec le porteur du projet, mais rappelle que le budget global de cet AMI est de 20 k€. Ce dispositif vise à accompagner les projets en fonction de leur degré de maturité et de leurs besoins. Par exemple, pour des projets ayant des besoins en ressources humaines, il pourra être envisagé de solliciter Terre des Sciences pour la mise à disposition de temps d'ingénierie d'accompagnement.

Mme GESLIN demande si l'AMI sera reconduit. M. SIMONEAU indique qu'il est souhaité que le dispositif soit pérennisé, dès lors qu'il suscitera l'intérêt des unités de recherche. Il invite les membres de la Commission de la recherche à déposer des dossiers et à examiner ensuite avec la DRIED quels accompagnements financiers seront nécessaires. Le budget de 20 k€ prévu pour 2022 pourrait être augmenté, une fiche projet concernant les sciences participatives ayant été présentée à l'Etat dans le cadre du dialogue stratégique de gestion. Cette demande pourrait également avoir un effet levier concernant les AAP de l'ANR ainsi que ceux des EPST sur ce type d'initiative.

Mme LONG demande si cet AAP est ouvert aux lauréats d'AAP pour des projets d'amorçage ou de maturation, tels que ceux proposés par les SFR ou la MSH Ange Guépin. M. SIMONEAU le lui confirme et précise que des projets de recherche participative peuvent prendre la suite de projets déjà financés, dès lors qu'il ne s'agit pas du même projet ou qu'il est justifié de la nécessité de sa poursuite.

M. SIMONEAU rappelle le calendrier des AAP. Pour le dispositif Etoiles montantes, l'avis de la Commission de la recherche sera rendu le 04 avril 2022. Le dépôt des dossiers auprès de la Région Pays de la Loire devrait intervenir à sa suite. Concernant l'AAP PULSAR, Mme GIRAULT indique que les dossiers sont à transmettre à la DRIED le 11 mars 2022. L'avis de la Commission de la recherche sera également sollicité le 04 avril 2022. Le dispositif Allocation UA sur projet sera validé lors de la séance du 31 mai 2022. L'AAP MIR est organisé en deux sessions en raison de la crise sanitaire. Les propositions du Bureau de la Commission de la recherche sont à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui et celles de la seconde session le seront lors de la Commission de la recherche du 20 juin 2022.

Mme MALLEGOL demande quelle est la date limite de dépôt des projets pour la seconde session de l'AAP MIR.

Mme GIRAULT indique dans le fil de conversation que les dossiers pour la seconde session de l'AAP devront être transmis à la DRIED pour le 16 mai 2022 et que ceux de l'AAP Allocations UA sur projets sont à transmettre pour le 12 avril 2022.

2. Procès-verbaux

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la Recherche le procès-verbal du 20 septembre 2021.

Le procès-verbal du 20 septembre 2021 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour, un membre s'étant déconnecté en cours de séance.

3. Prospective et moyens

3.1 AAP MIR 2022 - 1^{ère} session

M. SIMONEAU rappelle que l'objectif de cet AAP est de favoriser l'attractivité et le rayonnement de la recherche et de la formation à la recherche en Europe et à l'international. Les mobilités entrantes et sortantes se déroulant du 1^{er} février au 31 juillet 2022 peuvent être financées. Les enseignants-chercheurs, les doctorants hors co-tutelle de thèse ainsi que les personnels BIATSS impliqués dans les activités de recherche à l'Université d'Angers sont éligibles.

Les critères de priorisation des demandes sont la cohérence avec la politique scientifique de l'unité de recherche, ainsi qu'un éventuel cofinancement, mais qui reste facultatif. Les projets financés en 2020 ainsi que ceux de 2021 annulés en raison de la crise sanitaire ont été prioritairement examinés. A l'issue des mobilités, un bilan est demandé aux porteurs (cf. diaporama de séance, diapositive 21).

L'enveloppe budgétaire pour les deux sessions 2022 est de 100 K€ et 23 dossiers ont été réceptionnés pour la première session, dont cinq sont des reports de projets financés en 2020 et 2021. Des subventions sont demandées pour 82.284 €. Le Bureau de la Commission de la recherche propose, afin de disposer d'un budget significatif pour la seconde session, de consacrer 70 K€ à la première session.

M. SIMONEAU détaille les propositions des SFR et du Bureau de la Commission de la recherche (cf. diaporama de séance, diapositives 23 à 27).

Pour le pôle végétal, qui comprend trois demandes, les demandes de Mme SCHWEIZER sont liées au CRCT qu'elle a obtenu et l'une de ses mobilités se déroulant à Grenoble n'est pas éligible. Ce déplacement n'est donc pas financé, ce qui explique que la somme allouée soit inférieure à la demande et répond à la question de M. ROY dans le fil de conversation.

La demande de mobilité sortante déposée par l'unité de recherche BIODIVAG correspond à deux projets distincts. Le projet de M. RENAUD en Afrique du Sud est également lié à son CRCT. Le Bureau propose de ne financer qu'un des deux projets, à hauteur de 5K€.

Pour le pôle santé, qui comprend trois demandes, le Bureau propose d'allouer 7K€ à la mobilité entrante demandée par l'unité IRSET-équipe ESTER, la somme de 3,5K€ à la mobilité entrante de l'unité MITOVASC et la somme de 1.720 € pour la mobilité sortante prioritaire du CRCINA - équipe 12. L'unité MITOVASC avait également présenté une autre demande de mobilité qui a été annulée, car d'autres financements ont été mobilisés.

Mme MALLEGOL fait remarquer dans le fil de conversation que le cofinancement n'est pas obligatoire dans le cadre d'une demande de subvention MIR mais qu'il fait partie des critères de choix pour le classement et demande quel est le pourcentage attendu.

M. SIMONEAU lui confirme qu'un cofinancement fait partie des critères de priorisation. Il n'y a pas de pourcentage imposé et des mobilités sans cofinancement ont également été retenues. Si toutefois des arbitrages doivent être opérés sur deux dossiers équivalents, celui avec cofinancement serait privilégié.

Mme GIRAULT ajoute que la capacité de cofinancement est prévue dans le cahier des charges de l'AAP comme un critère de priorisation mais pas comme une obligation.

Pour le pôle matériaux, qui comprend neuf demandes, M. SIMONEAU précise que la mobilité de M. BRETON avait été financée en 2021 mais non réalisée en raison de la crise sanitaire et qu'il est proposé de reporter son financement sur la première session 2022, tout comme celle de M. SALHI et de M. BARILLÉ.

Le Bureau de la Commission de la recherche propose de retenir les demandes présentées pour le pôle matériaux, sauf celle de M. AVARVARI pour Moltech-Anjou, qui est une mobilité entrante dans le cadre d'une co-tutelle de thèse, pouvant bénéficier d'un autre dispositif de financement.

Pour le pôle MathSTIC, l'unique demande portée par M. GRAZCYK est éligible et dispose d'un cofinancement du CNRS.

Enfin et pour le pôle LLSH, plusieurs demandes ont déjà été validées lors des AAP MIR 2020 et 2021. La mobilité sortante de M. NIGET avait été financée en 2020 à hauteur de 1.100 € et il est proposé de reporter cette somme même si la demande de 2022 est plus élevée. La mobilité de M. PIHET financée en 2020 pour 3.650 € concernait la mobilité d'un doctorant aujourd'hui en 4^{ème} année de thèse. Il est proposé de reporter cette somme en 2022. De la même manière et concernant la mobilité entrante de M. FOUGEROUSE, un financement de 2.800 € avait été accordé en 2021 et la somme de 2.700 € demandée en 2022 est allouée.

Le pôle LLSH présente également deux nouvelles demandes de mobilités sortantes pour l'unité ESO avec la mobilité de M. FLEURET et pour le CIRPaLL avec la mobilité d'un doctorant. Elles sont financées à hauteur de la demande. L'unité ESO présente une seconde demande de mobilité pour Mme ARAB et un doctorant en co-tutelle mais la somme allouée aux co-tutelles n'a pas encore été mobilisée. Il est proposé que la première fraction de l'aide de 1.000 € soit demandée, ce qui permet de proposer un financement MIR abaissé à 4.700 € pour cette mobilité.

M. SIMONEAU indique que la somme totale proposée pour ces financements est de 69.330 €, correspondant aux 70 K€ alloués pour la première session.

Mme GESLIN demande pourquoi la somme allouée à la mobilité de l'unité BIODIVAG est diminuée de 2.000 €. M. SIMONEAU lui répond que la demande aurait dû faire l'objet de deux dossiers car elle correspond à deux mobilités différentes. Les deux mobilités présentées séparément n'auraient pas nécessairement été financées chacune. Il est proposé de diminuer le montant global alloué pour que l'unité établisse sa priorisation. Il rappelle que les sommes allouées sont prévisionnelles et que les montants réellement financés sont souvent inférieurs à ce qui est budgété.

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la Recherche les résultats de l'AAP MIR 2022 - 1^{ère} session

Les résultats de l'AAP MIR 2022 - 1^{ère} session sont approuvés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour, un membre s'étant reconnecté en cours de séance.

Compte-tenu du Conseil académique restreint devant se tenir après la séance de la Commission de la recherche, M. ROBLÉDO propose que le changement de direction du LERIA soit immédiatement mis au vote et que les informations non urgentes soient transmises ultérieurement, soit directement aux directeurs d'unités de recherche, soit lors d'une prochaine réunion de la Commission de la recherche.

4. Vie des laboratoires

4.1 Changement de direction du LERIA

M. SIMONEAU indique que ce point a été ajouté à l'ordre du jour suite au vote du Conseil d'unité du 14 janvier 2022 qui propose de confier la direction à M. MONFROY, pour succéder à M. LESAIN. L'avis de la Commission de la recherche est sollicité, avant nomination par le Président de l'Université.

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la Recherche la proposition de changement de direction de l'unité de recherche LERIA.

La candidature de M. MONFROY à la direction de l'unité de recherche LERIA est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour, deux membres s'étant déconnectés en cours de séance.

4.2 Présentation du projet PhylForBen par Magali SCHWEIZER

M. SIMONEAU rappelle que des projets de recherche financés dans le cadre de l'AAP interne de l'Université sont régulièrement présentés en Commission de la recherche.

Mme SCHWEIZER indique que le projet PhylForBen est cofinancé à 50% par l'Université et à 50% par le dispositif régional PULSAR.

La phylogéographie est liée à la biogéographie et consiste en l'étude de la distribution des espèces et des écosystèmes dans l'espace et le temps. La phylogéographie utilise des phylotypes en lieu et place des espèces basées sur la morphologie.

Mme SCHWEIZER présente deux exemples de biogéographie établis au 20^{ème} siècle sur les foraminifères, basés uniquement sur la morphologie (cf. diaporama de séance, diapositive 38).

Les foraminifères sont des eucaryotes unicellulaires appartenant au groupe des Rhizaria, d'une taille moyenne de 100 à 500 microns et possédant souvent une coquille car ils ont la capacité de fossiliser. Les foraminifères sont utilisés comme bio indicateurs pour estimer l'état des écosystèmes actuels et comme proxy pour connaître les environnements et climats anciens. Une exposition sur les foraminifères est actuellement en cours au muséum d'histoire naturelle d'Angers.

Mme SCHWEIZER résume le projet PhylForBen. Les foraminifères benthiques sont des acteurs-clés des environnements marins, mais leur répartition et leur biogéographie sont mal connues. Cette méconnaissance est due à la difficulté de comparer des espèces identifiées par des systèmes taxonomiques différents, ainsi que la limitation de la reconnaissance spécifique basée sur la morphologie de la coquille uniquement.

Le projet PhylForBen propose de faire de la biogéographie basée sur l'analyse génétique, en utilisant le DNA barcoding et le métabarcoding en combinaison avec l'identification morphologique et un échantillonnage de sites au niveau mondial.

Le DNA barcoding comprend un individu vivant documenté avec une image prise au microscope électronique à balayage, dont l'ADN est extrait puis amplifié pour obtenir une séquence ADN.

Le DNA métabarcoding prélève du sédiment pour en extraire l'ADN et les foraminifères sont retrouvés grâce à des amorces spécifiques pour faire du séquençage haut débit, afin d'obtenir des millions de séquences ADN. Le DNA barcoding permettra ensuite de les identifier.

Mme SCHWEIZER présente le budget du projet PhylForBen. Il comprend des dépenses d'équipement et de fonctionnement, pour un montant total de 36 K€. Un ordinateur portable a été acquis pour réaliser des analyses bio-informatiques importantes en raison du séquençage haut débit. Deux stagiaires de master 2 ont été recrutés. Trois runs de séquençages haut-débit pour environ 800 échantillons ont été effectués, ainsi que le séquençage et l'amplification d'environ 400 échantillons.

Mme SCHWEIZER indique qu'elle a participé en 2019 à deux colloques internationaux organisés sur la protistologie à Rome et à Londres. Elle a suivi en 2021 des formations en ligne sur l'utilisation des outils informatiques "R" et "Python" en bio-informatique. La livraison d'échantillons a en revanche été fortement perturbée par la pandémie. L'échantillonnage prévu porte sur des prélèvements déjà séquencés en DNA Barcoding ou métabarcoding et d'autres prélèvements restant à séquencer.

Mme SCHWEIZER présente le calendrier du projet PhylForBen, concernant les phases de séquençage haut-débit, celles d'échantillonnage, les périodes de participation aux colloques, celles d'analyse des résultats et de rédaction d'articles.

Les échantillonnages en provenance du Japon, de la Nouvelle Zélande et de la Patagonie ont été retardés à cause de la pandémie, mais ils parviendront ultérieurement. Des échantillons en provenance de Nouvelle Calédonie ont décongelé pendant le transport et ne devraient pas être exploitables. Des échantillons d'Islande et de Méditerranée ont pu faire l'objet d'un séquençage sanger avec du DNA Barcoding. Tous les échantillons prélevés pour du séquençage haut débit ont pu être exploités.

Mme SCHWEIZER explique ensuite qu'elle a également participé, grâce à ce financement, à un autre colloque organisé à distance en 2021. Mme MENET-BOISSONNEAU, stagiaire de master 2 a exploité en 2020 les échantillons d'Islande et M. HUBERT-HUARD, également étudiant en master 2, a traité ceux du Delta du Rhône en 2021. Deux articles sont en préparation avec les étudiants, ainsi que six autres articles sur le séquençage haut-débit.

Mme SCHWEIZER termine sa présentation en remerciant la Commission de la recherche pour le financement alloué à son projet de recherche.

M. ROBLÉDO demande si les échantillons sont obtenus par l'intermédiaire d'un réseau ou d'une association académique. Mme SCHWEIZER confirme qu'elle a sollicité ses réseaux de collègues pour obtenir les échantillons. Ceux exploités avec le DNA Barcoding sont adressés réfrigérés et les foraminifères sont prélevés à Angers s'ils sont parvenus vivants. Ceux issus du sédiment et exploitables par métabarcoding sont prélevés sur site avant congélation par les collègues sollicités, qui peuvent être des chercheurs des pays-sites ou des collègues d'Angers en mobilité.

M. SIMONEAU remercie Mme SCHWEIZER pour sa présentation.

4.3 Présentation du projet SynPuce par Caroline DESHAYES

Mme DESHAYES remercie la Commission de la recherche pour le financement alloué à son projet en 2019. Il porte sur l'optimisation de l'efficacité d'un insecticide, par la nano-encapsulation d'un agent synergisant pour lutter contre les ravageurs de culture.

Il a été mené au sein de l'unité de recherche SIFCIR, en collaboration avec M. BASTIA de l'unité MINT. Son enveloppe budgétaire à hauteur de 27.400 € a permis de dédier 4.500 € à l'achat de petits matériels d'imagerie calcique et 8.000 € à des gratifications de stages d'étudiants en master 2 et de l'IUT. Le reste du budget a été consacré aux frais de fonctionnement et à l'achat de consommables.

Mme DESHAYES expose le contexte de son projet de recherche. L'humanité fait face à un défi alimentaire majeur, car la population mondiale va croître à plus de 10 milliards d'ici à 2050. Afin de répondre à la demande croissante de nourriture et pour lutter contre la famine dans le monde, l'organisation des Nations-Unies pour l'alimentation (FAO) estime que la production agricole mondiale doit être multipliée par deux.

A cette fin, il est nécessaire de lutter contre les ravageurs de cultures qui sont responsables d'importantes pertes agricoles chaque année, aux rangs desquels figurent les pucerons. Ils sont impliqués dans des dégâts directs en raison de leur mode d'alimentation et indirects car ils sont vecteurs de virus phytopathogènes. La lutte chimique reste un moyen de lutte essentiel et repose sur l'utilisation d'insecticides neurotoxiques.

L'utilisation non raisonnée des insecticides a engendré l'apparition de populations résistantes et présente une toxicité pour l'environnement, les organismes non-cibles et la santé humaine. En 2008, le plan gouvernemental ECOPHYTO a été mis en place pour réduire de 50% l'utilisation des insecticides d'ici à 2025. Il est donc nécessaire de développer de nouvelles stratégies et l'unité SIFCIR travaille sur l'optimisation de l'efficacité d'un insecticide par un agent synergisant, afin de réduire les doses utilisées.

L'une des stratégies repose sur l'utilisation de l'Indoxacarbe, qui est optimisé par la Deltaméthrine. Il est un pro-insecticide bioactivé *in vivo* chez l'insecte par des enzymes afin d'obtenir la molécule DCJW qui agit sur les canaux sodiques dépendant du potentiel.

La Deltaméthrine est utilisée comme un agent synergisant à des doses sublétales. Cette stratégie a été testée sur des blattes *Periplaneta Americana*, *in vivo* et *in vitro* et sur un modèle neuronal. Il a été mis en évidence que la fixation de la Deltaméthrine sur son récepteur conduit à l'augmentation de la concentration calcique intracellulaire, ce qui active des voies intracellulaires calcium-dépendant rendant le canal sodique plus sensible à l'insecticide.

Cette stratégie peut être optimisée *in vivo* grâce à la nano-encapsulation de la Deltaméthrine dans des nano-particules lipidiques. Elle permet de protéger la Deltaméthrine des estérases impliquées dans sa dégradation et laisse le temps nécessaire à l'Indoxacarbe pour être activé *in vivo*.

Le projet SynPuce avait donc pour objectif de regarder l'impact de la nano-encapsulation de la Deltaméthrine sur l'augmentation calcique dans les DUM neurones, d'évaluer l'efficacité de l'association LNCs-DLT et Indoxacarbe chez le puceron, et suivre la distribution spatio-temporelle des LNCs chez le puceron.

Des expériences d'imagerie calcique ont permis des mesures ratiométriques des variations de calcium intracellulaire. Les DUM neurones ont été chargés avec une sonde fluorescente ayant une longueur d'onde d'excitation passant de 380 à 340 en cas de liaison au calcium. L'évolution de la concentration calcique a donc été suivie en perfusant différentes molécules d'intérêt et reflétée par le ratio 340/380. Parallèlement, le microscope a permis de suivre cette évolution de la concentration calcique, avec l'attribution de couleurs différentes en fonction du ratio de calcium.

Mme DESHAYES présente un film montrant un DUM neurone faiblement chargé au départ, puis perfusé après 60 secondes par des nanoparticules vides, ce qui entraîne sa désintégration immédiate et atteste de la toxicité des LNCs. Les nanoparticules ont ensuite été diluées jusqu'à un facteur de dilution au deux millionième, ce qui a stoppé leur effet sur les DUM neurones car la concentration des Deltaméthrine en $10^{-10}M$ n'a plus d'effets sur le calcium. L'impact de la nano-encapsulation de la Deltaméthrine sur le calcium n'a donc pas pu être étudié.

Afin de répondre au deuxième objectif du projet, qui était d'évaluer l'association dans un modèle puceron, des tests de toxicité ont été réalisés sur des larves d'*Acyrtosiphon pisum*. Ils ont été effectués dans un système de nutrition artificielle à raison de 25 larves par cellule. La mortalité corrigée des pucerons a été évaluée avec des concentrations différentes d'Indoxacarbe et de Deltaméthrine. La dose sub létale de la Deltaméthrine a ainsi été déterminée, qui est de $10^{-6}M$, comme agent synergisant et non comme insecticide.

Les mortalités à 24h et 48h liées à différentes concentrations d'Indoxacarbe, plus ou moins associées avec les nanoparticules de Deltaméthrine, ont été testées. Un effet synergique a été mis en évidence pour l'association $3.10^{-6}M$ d'Indoxacarbe avec LNC-DLT $10^{-7}M$, qui est la plus intéressante car la mortalité passe de 3% à 33% en 48h et de 16% à presque 100% en 72h.

Le troisième objectif consistait à suivre les nanoparticules *in vivo* chez le puceron. Des nanoparticules LNCs FRET lipidiques ont été formulées par l'unité de recherche MINT, en co-encapsulant deux sondes fluorescentes capables d'un transfert d'énergie, car le spectre d'émission de la sonde donneuse recouvre partiellement le spectre d'excitation de la sonde receveuse.

Les pucerons ont ingéré les LNCs FRET et la plateforme IMAC de la SFR QUASAV a permis de réaliser des observations au microscope à épifluorescence. Le signal FRET est observable dès 24h d'ingestion au niveau de l'intestin antérieur du puceron et perdure dans le temps, ce qui prouve que les nanoparticules restent intègres. Après 72h, une diffusion systématique est observée. Des coupes de pucerons ont été effectuées mais se sont révélées infructueuses à localiser plus précisément les nanoparticules *in vivo*.

En conclusion, Mme DESHAYES indique que ce projet a montré qu'il existe une association synergique entre les nanoparticules Deltaméthrine et l'Indoxacarbe, ainsi qu'un stockage et une intégrité de ces nanoparticules dans le temps chez le puceron. La stratégie consiste en une co-ingestion, les nanoparticules avec la Deltaméthrine restant stockées dans l'intestin pendant que l'Indoxacarbe commence à diffuser et à être bioactivé. Par la suite, la libération progressive de la Deltaméthrine va agir en synergie avec le DCJW.

Les perspectives scientifiques du projet seraient une co-formulation de la Deltaméthrine et l'Indoxacarbe, afin qu'il y ai une ingestion simultanée des deux molécules et une libération en deux temps. Il sera nécessaire d'évaluer la stabilité de ces formulations et leur toxicité sur les organismes non-cibles.

Il est ensuite envisagé d'appliquer cette formulation dans le cadre d'une commercialisation. L'Indoxacarbe conserve son mode de fonctionnement en présence de l'agent synergisant et ne devrait pas poser de difficulté, car l'ANSES a récemment reconnu le mode d'action des agents synergisants. La stratégie visant à détourner l'utilisation de la Deltaméthrine, qui n'est plus un insecticide mais un agent synergisant, nécessitera probablement de mener une nouvelle procédure d'homologation.

A court terme, Mme DESHAYES souhaite contacter la SATT Ouest Valorisation pour la mise en place d'un projet de maturation initiale, qui permettrait de financer les tests éco toxicologiques, les dépôts de brevets et une procédure de ré-homologation.

M. SIMONEAU demande si les substances utilisées n'ont une action que sur le puceron ou si elles ont un spectre plus large. Mme DESHAYES explique que l'Indoxacarbe est utilisé pour lutter contre les chenilles de papillon mais pas pour les pucerons. Les autres auxiliaires de culture ne sont pas très impactés.

M. ROY demande si le regroupement des deux molécules peut comporter un risque de potentialisation de leur toxicité. Mme DESHAYES indique que l'Indoxacarbe n'est pas bio-activé pour tous les insectes et que le temps de bio-activation est également variable en fonction des insectes concernés. La formulation pourrait donc être ajustée afin de n'impacter que les ravageurs de culture.

M. SIMONEAU remercie Mme DESHAYES pour sa présentation.

5. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h20.

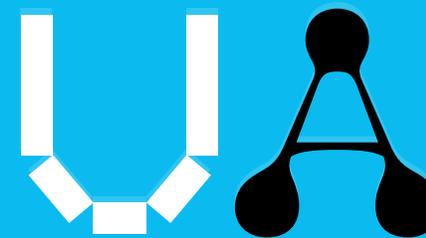
Le Président
de l'Université d'Angers
Christian ROBLÉDO

4. ANNEXE : diaporama de la séance du 17 janvier 2022

Commission recherche du 17 janvier 2022



université
angers



Ordre du jour

1. Informations Générales

- Calendrier des AAP 2022
- Retour ERC S Zimmerman
- Dates Clés Horizon Europe / ERC / MC
- COFUND Allocations Doctorales

2. Procès-verbaux de la CR

- Procès-verbal de la CR du 20 septembre 2021 – vote

3. Prospective et moyens

- Mobilités Internationales Recherche - vote

4. Vie des laboratoires

- Présentation de la galaxie recherche | Direction des laboratoires – information
- Changement de direction Laboratoire LERIA - vote
- Formation des DU . Calendrier des trois premières sessions
- Règlements intérieurs. Calendrier et mode opératoire
- Audition des porteurs de projets (AAP CR 2019).
 - projet PhylForBen – Magali Schweizer
 - projet SynPuce – Caroline Deshaye

5. Questions diverses

Informations générales

Retour ERC – Susanna Zimmerman

- **Nom du projet:** **SAPHIDIR** “SArisov Program in Higher Dimension over Imperfect fields and for birRegulous maps »
- **Budget total du projet :** **148 725€**
- **Durée :** 5 ans
- **Personnel à recruter :** **3 Postdoc**
- **Final panel score :** **A** (fully meets the ERC’s excellence criterion and is recommended for funding if sufficient funds are available)
- **Ranking range :** **95%-97%** (seules 32% des propositions évaluées en étape 2 ont été financées)
- **Retours des évaluateurs :** « The panel was impressed by the track record and the depth of knowledge of the PI, and recognized that she is one of the top experts of her field. Nevertheless, it appeared that overall, the project is exceedingly ambitious, and was not fully rooted in the past work of the PI. The formulation of the objectives of the proposal is too vague. It is not sufficiently clear what the possible outcome of this project would be. »
- **Prochaines étapes :** **Re-dépôt de l’ERC Starting Grant** le 13 janvier + **dépôt auprès du Tremplin ERC de l’ANR**

Retours généraux ERC Starting 2021

- **397** jeunes chercheurs financés en 2021 pour un budget total de 619 M€
- Parmi les lauréats figurent des ressortissants de 45 pays, notamment des Allemands (67 chercheurs), des Italiens (58), des Français (44) et des Néerlandais (27).
- Les lauréats sont issus d'universités et centres de recherche de 22 pays de l'UE et pays associés : Allemagne (72 projets), France (53), Royaume-Uni (46), Pays-Bas (44).
- Parmi les lauréats accueillis en France, 26 sont affiliés au CNRS (49 %), 4 à l'Inserm, 3 à Inria, et 2 respectivement au CEA, à Inrae, à l'IRD et à l'Université de Montpellier.
- La part de lauréats accueillis en France en 2021 est en hausse par rapport à 2020 (+ 15).
- Près de 43 % des subventions reviennent à des chercheuses, par rapport à 37 % en 2020, cette proportion étant la part la plus élevée à ce jour. En 2021, la France accueille 53 % de lauréats et 47 % de lauréates.
- Taux de réussite: après une hausse légère de 2015 à 2020, il régresse, passant de 12 % en 2015 à près de 10 % en 2021.

2021

3 dépôts UA

1 dépôt CHU



Perspectives 2022

- 1 re-dépôt
- 1 primo dépôt

Perspectives 2023

- 3 re-dépôts

Calendrier des AP européens

Programme	Deadline
ERC StG	13/01/2022
ERC CoG	17/03/2022
ERC AdG	28/04/2022
ERC Synergy	to be defined
MSCA Doctoral Network	15/11/2022
MSCA Post-doc fellowship	14/09/2022
MSCA Staff Exchanges	09/03/2022
MSCA COFUND	10/02/2022
Cluster 1 - Santé (toutes destinations)	<u>soumission en 1 étape</u> : 21/04/2022 <u>soumission en 2 étapes</u> : - <u>1ère étape</u> : 01/02/2022, - <u>2ème étape</u> : 06/09/2022
Cluster 2 - Culture, créativité, société inclusive(toutes destinations)	20/04/2022
Cluster 3 - Sécurité civile pour la société (toutes destinations)	23/11/2022
Cluster 4 - Numérique, industrie, espace	De nombreux appels tout au long de l'année
Cluster 5 - Climat, énergie et mobilité	De nombreux appels tout au long de l'année
Cluster 6 - Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement	De nombreux appels tout au long de l'année

Tremplin vers Marie-Curie

1ère édition

- . 4 superviseurs UA
- . 11 candidatures Post Doc
- . 7 dépôts prévus
(1 mobilité sortante + 6 entrantes)

2ème édition :

- Manifestation d'intérêt : avant le 1^{er} mars
- Appel à candidatures ouvert à l'international : de mi-mars à fin avril;
- Sélection des candidats : début mai
- Formation en ligne : début juin
- Deadline dépôt MSCA: 14 septembre 2022.

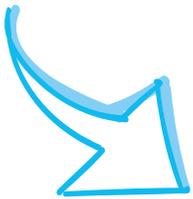
Objectif :

15 dossiers / an sur les 3 prochaines campagnes

Projet COFUND

- COFUND MSCA :

- instrument du programme Marie Skłodowska-Curie d'Horizon Europe,
- stimuler des programmes régionaux, nationaux et internationaux,
- favoriser l'excellence dans la formation, la mobilité et le développement de carrière des chercheurs.
- cofinancements par la Commission européenne pour des programmes doctoraux ou post-doctoraux.



- Etude de faisabilité lancée entre les 3 universités de la Région en octobre 2021 (cabinet Erdyn)
- Option du **programme doctoral** retenu en décembre
- Ateliers de travail pour travailler à l'écriture de scénario en janvier
- Fin de l'étude de faisabilité fin février → GO/NO GO entre les 3 universités
- Deadline AP MSCA : février 2023
- Co-financement régional envisagé

AAP 2022

- Etoiles Montantes
- Chaires professeur junior
- PULSAR / AAP CR

EM - Etoiles montantes

2017 ➤ Estelle MARION – CRCINA –Atomyca – projet STARTER- 110 000 €*
Clément CABANETOS- MOLTECH- projet SAMOA- 102 000 €

* Dépôt ERC en 2021

** Dépôt ERC en 2022

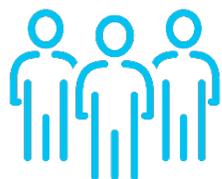
2018 ➤ Pierre BIGOT – MITOVASC- projet CETOREIN -100 700 €*
Alina MIRON – CJB- projet ZOMAD – 113 200 €*
Meryem MOJTAHID-LPG- projet TANDEM – 113 300 €*

2019 ➤ Susanna ZIMMERMANN – LAREMA – projet GeBi- 93 930 €*
David CANEVET – MOLTECH Anjou – projet ARDENT- 126 212 € **

2020 ➤ Mikael ESCOBAR-BACH - LAREMA-projet StatMiss- 92 000 €

2021 ➤ Marianne LEFEVBRE – GRANEM – Projet BEHAVE - 113 300 €
Antoine GOUJON – MOLTECH ANJOU – Pojet CURVY - 122 900 € **
Martin DIEGUEZ LODEIRO – LERIA – Projet CTASP - 85 000€

EM - Candidatures 2022



- Identifier les chercheurs et enseignants-chercheurs les plus prometteurs
- Espoir d'une reconnaissance au niveau européen rapide

Conditions

- **En poste statutaire** dans une unité de recherche des PdL
- **Jusqu'à 10 ans après** la soutenance **thèse**
- A court terme déposer un **ERC Starting Grant ou Consolidator**
- **1 seule candidature** par unité
- Projets **18 à 36 mois**
- **1 cofinancement** de 15% est demandé
- Montant max : **130 000 €** (Thèse non éligible)
- Non éligible si bénéficiaire d'une autre aide région



partenariat-innovation@univ-angers.fr

CPJ - Chaires Professeurs Junior

- 2021** ➤
- **Pôle Végétal | FungHyb** : Hybridation et émergence de maladies fongiques chez les rosacées
 - Insertion recherche : IRHS
 - Insertion pédagogique : Sciences
 - Partenaires : INRAE / Institut Agro
 - Durée : 5 ans
 - **Pôles Santé (+ Matériaux) | PolyMedChem** : Synthèse et Physico-Chimie de Polymères Fonctionnels Organiques et Applications en Santé
 - Insertion recherche : MINT
 - Insertion pédagogique : Sciences
 - Partenaires : CNRS
 - Durée : 4 ans

Phase de pré-titularisation

- Contrat de pré-titularisation
- Convention de recherche et d'enseignement
- Convention de financement

Chaire Professeur Junior campagne 2022

ETAPES PRE- OUVERTURE CHAIRE



3 ETAPES POST-OUVERTURE CHAIRE



Académie PULSAR

2019 ➔ 1^{ère} Promotion

Magali SCHWEIZER – projet PhylForBen – LPG – 36 K€
Salim KIATHI – Projet Gene-MaMi – MITOVASC – 50 K€
Guillaume LEFEBVRE – projet Phy2mifor – MINT – 20K€
Axel GRIMAULT – projet DROMS – LARIS – 17 K€
Olivier BARIS – projet INGEMICA – MITOVASC – 58 K€

2020 ➔ 2^{ème} Promotion

Guillaume VIAULT – Projet CIDEPA – SONAS – 28 K€
Antoine GOUJON – Projet Amaz – MOLTECH ANJOU – 30 K€
Marie-Lise PANIER – Projet BEBAC – LARIS – 21 K€
Golda COHEN – Projet Psymages – LPPL 6 – 30 K€
Philippe DRWESKI – Projet RAPT – BesPsyLab – 16,6 K€
Fanny THOMAS – Projet PAIC – GRANEM – 24,8 K€
Hugues BERTHELOT – Projet CYRENES–TEMOS – 7,3 K€

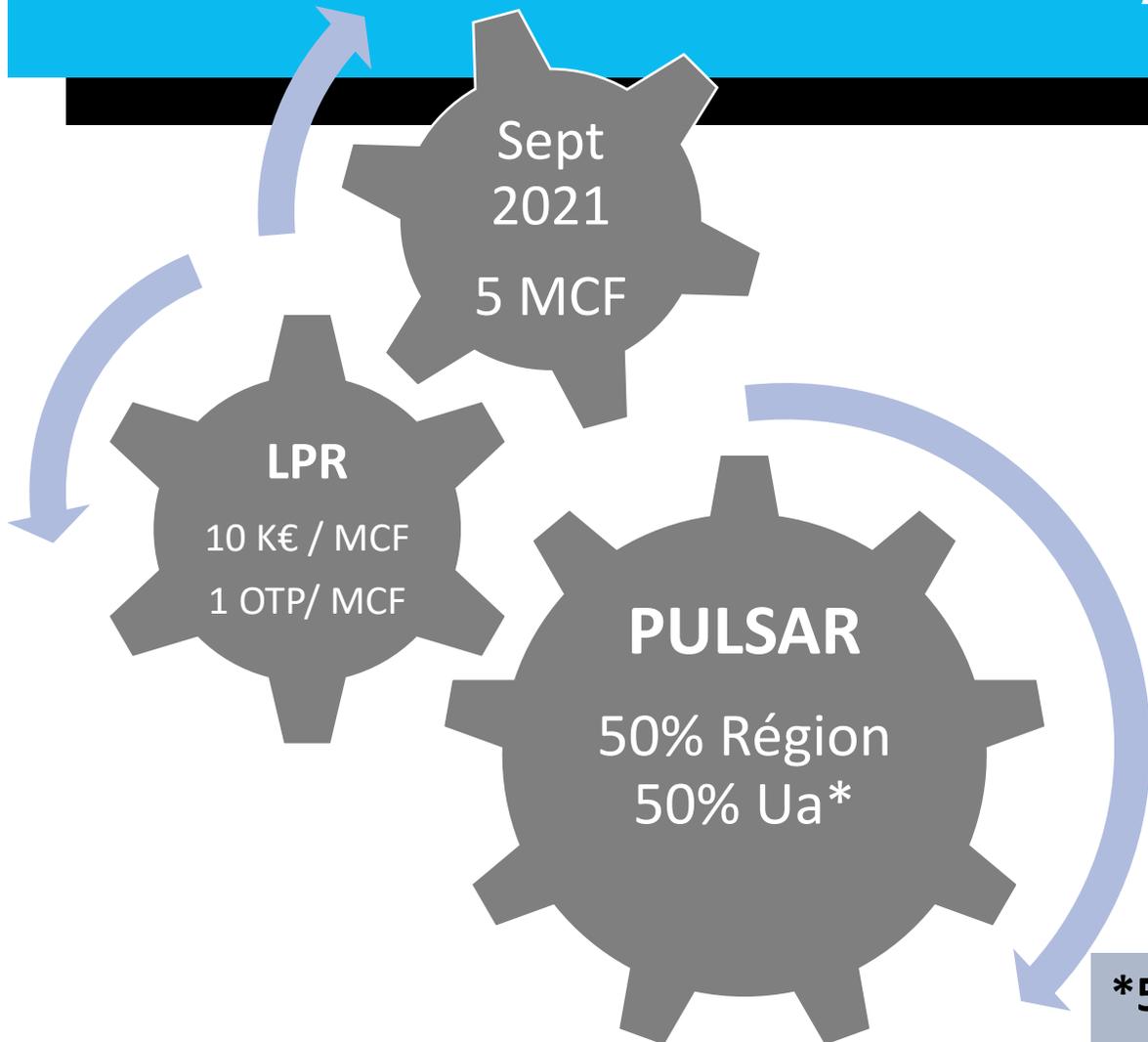
2021 ➔ 3^{ème} Promotion

Charline MIOT – projet HYPERRAG – CRCINA – 30 K€
Ludivine BOUTON KELLY – Projet PICT – 3L.AM – 28 K€
Magali MOISAN – projet ARCHIMED – TEMOS – 15K€
Sourou MEATCHI – projet DIGI-PME – GRANEM – 30 K€

Promotion	Région	UA	TOTAL
2019	90,5 K€	90,5 K€	181 K€
2020	57 K€	57 K€	114 K€
2021	78,8 K€	78,8 K€	157,7



AAP CR / PULSAR



4^{ème} Promotion académie :

- 5 candidats potentiels
- Montant **cofinancement max UA : 75 k€**
5 * 10K€ (LPR nouveaux arrivants) + 5 * 5 K€ (DRIED)
- 11/01/2022 : envoi du CDC aux candidats potentiels

 partenariat-innovation@univ-angers.fr

*50% UA :

- **Cofinancement LPR : 10k€ max**
- **DRIED : 5k€ max**

AAP – éléments de calendrier

AAP	Diffusion	BCR	CR	Commentaire
AMI Sciences participatives	07.12.21	21.02.22 *	28.02.22 *	* Pour information et validation après instruction du jury ad'hoc - Tremplin pour AAP ANR
AAP Etoiles montantes		28.03.22	04.04.22	Dépôt région prévisionnel en avril
AAP Pulsar + AAP CR	11.01.22	28.03.22	04.04.22	Dépôt région prévisionnel en avril
Allocation Ua sur projet	28.02.2022	23.05.22	31.05.22	A combiner avec Alloc Région et ALM. Dépôt prévisionnel juin 2022
MIR session 1	11.10.21	10.01.22	18.01.22	
MIR session 2	15.03.22	13.06.22	20.06.22	

Procès verbal

- [Procès-verbal de la CR du 20 septembre 2021](#) – vote

Prospective et moyens

*En consultation sur plateforme :
Tous les dossiers anonymisés
Tableau récap des demandes reçues*

MIR 2022

- MIR 2022 – pour vote

Appel à projet MIR 2022

- **Objectif : Favoriser l'attractivité et le rayonnement de la recherche et de la formation à la recherche de l'UA en Europe et à l'international**

➤ par le financement de mobilités entrantes et sortantes
2 sessions en 2022

- **MIR Session 1 du 1^{er} février au 31 juillet 2022**

➤ Tous les personnels (EC, doctorants*, BIATSS) impliqués dans les activités de recherche à l'Université d'Angers

**doctorants hors co-tutelle de thèse sauf si demande argumentée.*

Appel à projet MIR 2022



Critères de priorisation

- Intégration du projet dans la politique scientifique de l'unité de recherche
- Capacité à **cofinancer** le projet
- **Prise en compte des projets financés en 2020 et 2021, annulés** en raison de la crise sanitaire (subvention égale ou inférieure au financement obtenu en 2020/2021)



Bilan demandé

- Une communication destinée à l'université – CR et/ou média université.
- Perspectives de candidatures à d'autres appels à projets,
- Projets de co-publications...).

Appel à projet MIR 2022 – Session 1

Enveloppe totale : 100 000 €

23 dossiers reçus (dont **5** reports 2020 & 2021)
82 284 € de subventions demandées

Enveloppe Max en 1^{ère} session : 70 000 €

2^{ème} session en avril-mai 2022
Mobilités du 1^{er} août au 31 décembre 2022

Pôle végétal et environnement

Classement SFR	Unité	Acronyme du projet	Coordonnateur du projet	Bénéficiaire du projet	Type de mobilité Durée	Financement UA demandé	Commentaires	Proposition BCR 10.01.22
1/1	IRHS	MAE	Natalia Guschinskaya	Vladislav E. Miamin	Entrante 20 jours	3950	RAS	3 950 €
	LPG	ForEU	Magali Schweizer	Magali Schweizer	Sortante 4x 7 jours	3529	1 mobilité en France non éligible	3 000 €
	BIODIVAG	BIOPAP	Olivier Pays-Volard	Olivier Pays-Volard Manon Bonnet Pierre-Cyril Renaud	Sortante 2X2 s + 6 mois	7000	2 projets distincts	5 000 €

Pôle santé

Classement SFR	Unité	Acronyme du projet	Coordonnateur du projet	Bénéficiaire du projet	Type de mobilité Durée	Financement UA demandé	Commentaires	Proposition BCR 10.01.22
1/3	IRSET eq. ESTER	MM-MC	Yves Roquelaure	Marie-Eve Major	Entrante 150 jours	7000	RAS	7 000 €
2/3	Mitovasc	POLYTENS-VIP	Christian Legros	Ziad Fajloun	Entrante 30 jours	3500	RAS	3 500 €
3/3	CRCINA - eq. 12	TUMRESIST	Daniel Pouliquen	Chiara Riganti Joanna Kopecka	Sortante 2 x 3 jours	3020	Mobilité sortante prioritaire (1720 €)	1 720 €
	Mitovasc	MAMITUNIS	Guy Lenaers	Rym Kefy et Ichraf Kraoua	Entrante 20 jours	5125	Candidature annulée	0 €



Pôle matériaux

Classement SFR	Unité	Acronyme du projet	Coordonnateur du projet	Bénéficiaire du projet	Type de mobilité Durée	Financement UA demandé	Commentaires	Proposition BCR 10.01.22
1/9	Moltech Anjou	NANOZYME	Tony Breton	Tony Breton	Sortante 400 jours	4500	Lien CRCT. MIR 2021 annulée / prioritaire	4 500 €
2/9	Lphia	LSLNanoTR	Stéphane Chaussedent	Marcos Couto Dos Santos	Entrante 15 jours	3000	RAS	3 000 €
3/9	Moltech Anjou	NCE2	Frédéric Gohier	Gohier	Sortante 150 jours	3200	RAS	3 200 €
4/9	Moltech Anjou	OPV	Philippe Blanchard	Mme Hayley Melville	Sortante 14 jours	3100	RAS	3 100 €
5/9	Lphia	CDERES	Georges Boudebs	Georges Boudebs	Sortante 12 jours	3000	RAS	3 000 €
6/9	Moltech Anjou	BANANA	Sébastien Goeb	Guido Clever	Entrante 7 jours	1250	RAS	1 250 €
7/9	Lphia	MIRDLF_2022	Mohamed Salhi	Yichang Meng	Entrante 14 jours	3100	MIR financée en 2021 Annulée report prioritaire	3 100 €
8/9	Moltech Anjou	PHOCRIS	Régis Barillé	yasuo Norikane	Entrante 7 jours	1860	MIR financée en 2020 annulée report prioritaire	1 860 €
9/9	Moltech Anjou	Manila	Narcis Avarvari	Maria Laura Mercuri	Entrante 8 jours	1800	co-tutelle thèse	0 €

Pôle Math-STIC

Classement SFR	Unité	Acronyme du projet	Coordonnateur du projet	Bénéficiaire du projet	Type de mobilité Durée	Financement UA demandé	Commentaires	Proposition BCR 10.01.22
1/1	LAREMA	Chaleur et symétries	Piotr Graczyk	Piotr Graczyk	Sortante 28 jours	3000	RAS	3 000 €

Pôle LL-SHS

Classement SFR	Unité	Acronyme du projet	Coordonnateur du projet	Bénéficiaire du projet	Type de mobilité Durée	Financement UA demandé	Commentaires	Proposition BCR 10.01.22
1	TEMOS	ExpeGenre	David Niget	David Niget	Sortante 21 jours	1250	MIR 2020 financée (1100 €) et annulée	1 100 €
1	ESO (N°3)	Espmobred	Christian Pihet	Chems Eddine Hacini	Sortante 40 jours	4700	co-tutelle thèse (4ème année) MIR 2020 (3650 €) annulée	3 650 €
1	Centre Jean Bodin	FRUDROCO	Jean Fougerouse	Vassili Tokarev	Entrante 15 jours	2700	MIR 2021 financée (2800 €) et annulée	2 700 €
4	ESO (N°1)	DeTouRe	Sébastien Fleuret	Sébastien fleuret	Sortante 9 jours	2000	RAS	2 000 €
5	CIRPaLL	TOA 2022	Etienne Garnier (doctorant)	Etienne Garnier	Sortante 63 jours	5000	RAS	5 000 €
6	ESO (N°2)	Transtourjeunes.	Christian Pihet	Chadia Arab Mouloud OUARAS	Sortante 180 jours	5700	co-tutelle thèse (2ème année)	4 700 €

Vie des Laboratoires

- [Présentation de la galaxie recherche](#) – information
- Formation des DU . Calendrier des trois premières sessions
- Règlements intérieurs. Calendrier et mode opératoire
- Audition des porteurs de projets (AAP CR 2019).
 - ✓ projet PhylForBen – Magali Schweitzer
 - ✓ projet SynPuce – Caroline Deshayé

LA RECHERCHE À L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

26 unités
de recherche
(dont 12 unités
mixtes de
recherche)

MATÉRIAUX

850 enseignants-
chercheurs et chercheurs

57 familles
de brevets actives

SANTÉ

**VÉGÉTAL &
ENVIRONNEMENT**

6 créations
d'entreprises

10 Écoles
Doctorales

MATH-STIC*

LL-SHS*

92 soutenances
de thèse par an

5 structures fédératives
de recherche (SFR)

130 primo-
inscriptions en thèse

Galaxie numérique accessible
sur la plateforme

Mise en ligne sur le site web
en cours

Distribution en format papier
semaine 3

Direction des unités

	Structures de recherche UA	Label	N° RNSR	type	Structuration	Direction
Pôle LL-SHS	3L.AM (Langues, Littératures, Linguistique des Universités d'Angers et du Maine)			UR	bi-site (UM)	Anne Rachel Hermetet (dir. adj.)
	Centre Jean Bodin			UR	mono-site	François Hourmant (dir.)
	TEMOS (Temps, Mondes, Sociétés)			UMR	multi-site (UM, UBS)	Yves Denéchère (dir.)
	CLIPSY			UR	mono-site	Aubeline Vinay (dir.)
	CIRPaLL (Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Patrimoines en Lettres et Langues)			UR	mono-site	Elisabeth Pinto-Mathieu (dir.)
	ESO (Espaces et SOciétés)			UMR	multi-site (UN, UM, UR2, UC)	Richard Gaillard (resp. Site Angers)
	Granem (Groupe de recherche angevin en économie et management)			UR	mono-site	Sandra Camus (dir.)
	LPPL (Laboratoire de psychologie des Pays de la Loire)			UR	multi-site (UN)	Philippe Allain (dir.)
	SFR Confluences			SFR		Dominique Sagot-Duvauroux (dir.)
MSH Ange Guépin			SFR	multi-site	Dominique Sagot-Duvauroux (dir.adj.)	
Pôle Végétal et environnement	IRHS (Institut de Recherche en Horticulture et Semences)			UMR	mono-site	Marie-Agnès Jacques (dir)
	SIFCIR (Signalisation Fonctionnelle des Canaux Ioniques et Récepteurs)			UR / USC	mono-site	Valérie Raymond (dir.)
	SONAS (Substances d'Origine Naturelle et Analogues Structuraux)			UR	mono-site	David Guilet (dir.)
	LPG (Laboratoire de Planétologie et Géodynamique)			UMR	multi-site (UN, UM)	Edouard Metzger (dir. adj.)
	BiodivAG			EE	mono-site	Olivier Pays-Volard (dir.)
	SFR QUASAV (qualité et santé du végétal)			SFR		Fabrice Foucher (dir.)

Direction des unités

	Structures de recherche UA	Label	N° RNSR	type	Structuration	Direction
Pôle Matériaux	Lphia (Laboratoire de Photonique d'Angers)			UR	mono-site	Stéphane Chaussecent (dir.)
	Moltech Anjou			UMR	mono-site	Philippe Blanchard (dir.)
	SFR MATRIX			SFR		Eric Levillain (dir.)
Pôle Math STIC	LAREMA (Laboratoire angevin de recherche en mathématiques)			UMR	mono-site	Laurent Meersmann (dir.)
	LERIA (Laboratoire d'étude et de recherche en informatique d'Angers)			UR	mono-site	David Lesaint (dir.)
	LARIS (Laboratoire Angevin de Recherche en Ingénierie des Systèmes)			UR	mono-site	David Bigaud (dir.)
	SFR Math STIC			SFR		Frédéric Saubion (dir.)
Pôle Santé	Mitovasc			UMR	mono-site	Guy Lenears (dir.)
	CRCI2NA (Centre de recherche en cancérologie et immunologie) - eq. 7 Immunité innée et immunothérapie			UMR	Bi-site (UN)	Yves Delneste (Resp. Equipe)
	CRCI2NA - eq. 12 Sénescence et échappement aux traitements					Olivier Coqueret (Resp. Equipe)
	CRCI2NA - eq. 17 GLIAD Alternatives innovantes locales dans le traitement médical des Glioblastomes					Emmanuel Garcion (Resp. Equipe)
	INCIT ATOMyCA			UMR	Bi-site (UN)	Estelle Marion (dir. adj.)
	IRF (Infections Respiratoires Fongiques)			UR	bi-site (UBO)	Nicolas Papon (dir.)
	RMeS REGOS			UMR	UN	Guillaume Mabillean (Resp. site)
	HIFIH (Hémodynamique, interaction fibrose et invasivité tumorales hépatiques)			UR	mono-site	Jérôme Boursier (dir.)
	IRSET (Institut de recherche en santé, environnement et travail) - eq. ESTER (Epidémiologie en santé au travail et ergonomie)			UMR	bi-site (UR1)	Yves Roquelaure (Resp. Equipe)
	MINT (Micro et nanomédecines biomimétiques)			UMR	mono-site	Patrick Saulnier (dir.)
SFR ICAT(Interactions cellulaires et applications thérapeutiques)			SFR		Nicolas Papon (dir.)	



Changement de direction

Unité de recherche LERIA – Pôle MATH-STIC
Election en conseil de laboratoire du 14/01/2022

David LESAINT



Eric MONFROY



Formation des DU

Session 1
14 janvier 2022
(10h - 12h)
Visioconférence

La gestion financière
Le fonctionnement
de l'UA

E Maire, B Girault,
D Schaub, S Rigault

Session 2
03 février 2022
(9h30 - 12h)

Les ressources
humaines

B Reyseix, N Robinet,
A Faucon

Session 3
25 février 2022
(10h - 12h)

Les contrats de
recherche

A Faucon, C Manceau,
E Maire, C Laugery,
C Cauchy, M Le Tortorec

Dates à venir

Sessions à venir

- Les outils
- Formation doctorale
- La valorisation
- La promotion de la recherche
- ...

Règlement intérieur des laboratoires

Mode opératoire

Création d'une Equipe Teams « Contrat quinquennal 2022-2027 » :

- Un canal général
- Un canal privé par laboratoire

➤ Equipe à destination des :

- Directeurs d'Unité,
- Directeurs adjoints d'Unité,
- Gestionnaires d'Unité
- Autres sur demande

➤ Pour dépôt et échanges des documents



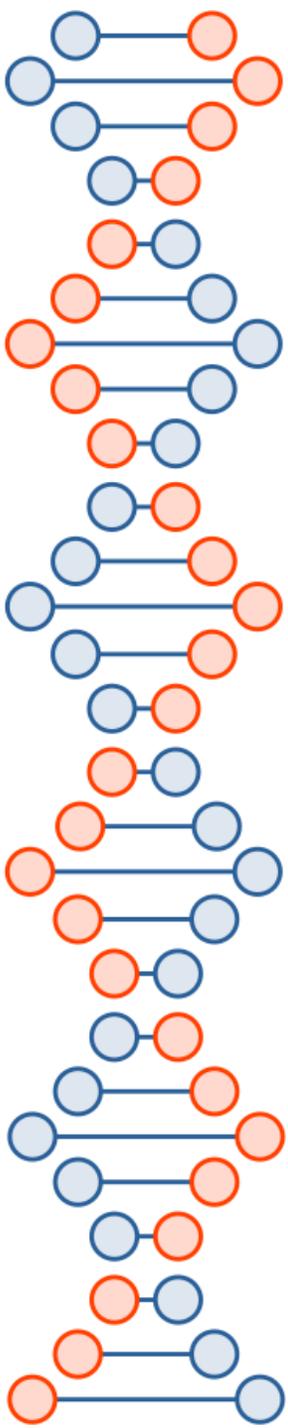
Règlement intérieur des laboratoires

Calendrier

- Janvier 2022 : Mise à jour du modèle par les services (retour : 04/02/2022)
- 22/02/2022 : Envoi du modèle aux directeurs d'Unités de Recherche
- 30/03/2022 : Formation des directions d'Unités de Recherche (module RI)
- 02/05/2022 : Retour des règlements mis à jour par les UR à la DRIED
- Mai 2022 : Vérification de la conformité par la DRIED, puis validation par le Conseil de laboratoire
- Juin 2022 : signature du président

AAP CR 2019 – Auditions des porteurs

- projet PhylForBen – Magali Schweizer

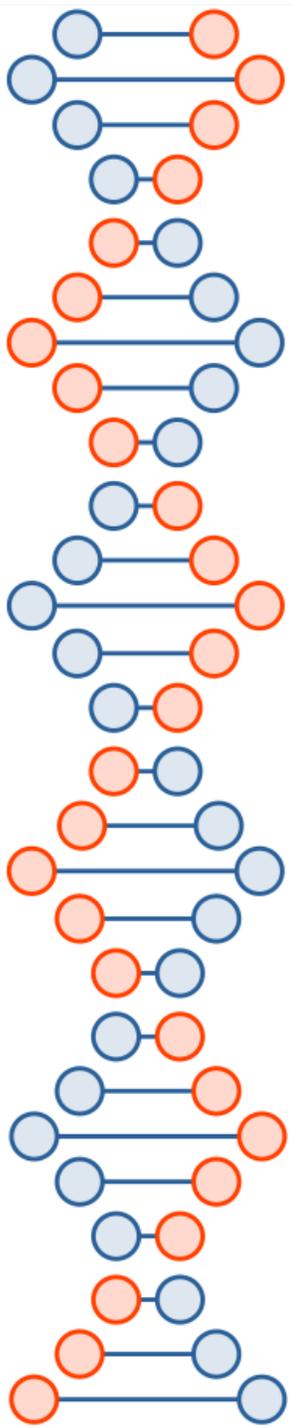


PhylForBen

Phylogéographie des foraminifères benthiques

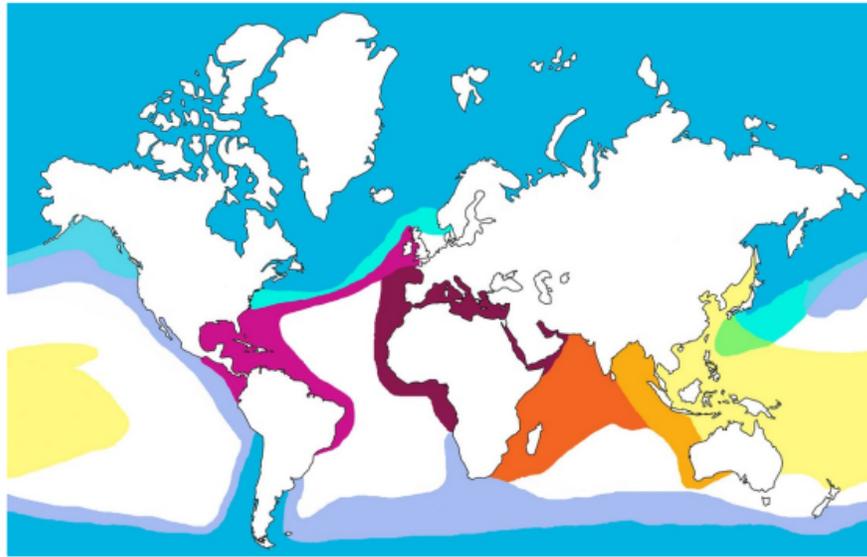
Magali Schweizer
UMR 6112 LPG



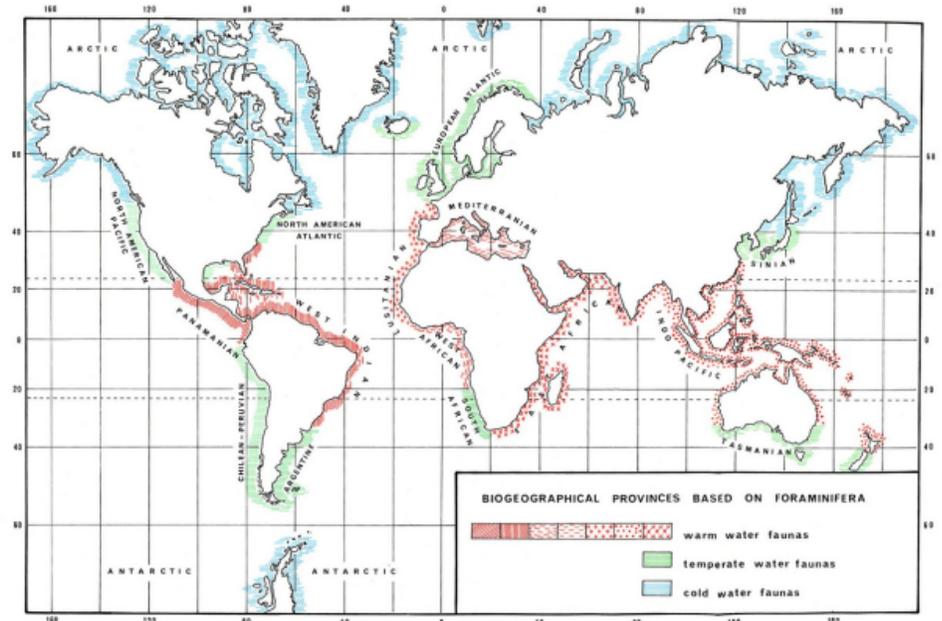


Phylogéographie

- Biogéographie: étude de la distribution des espèces et des écosystèmes dans l'espace et dans le temps
- Phylogéographie: même chose avec les phylotypes ("espèces" génétiques)



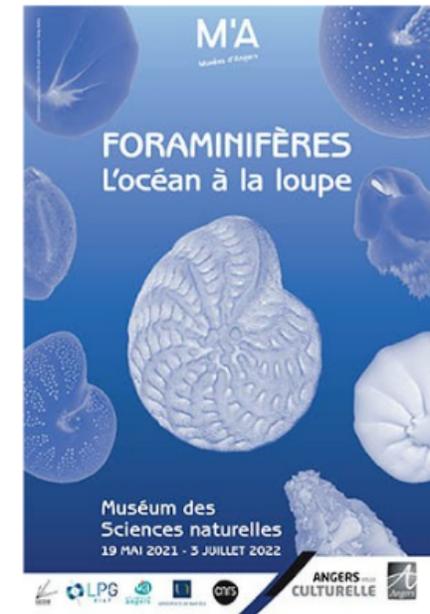
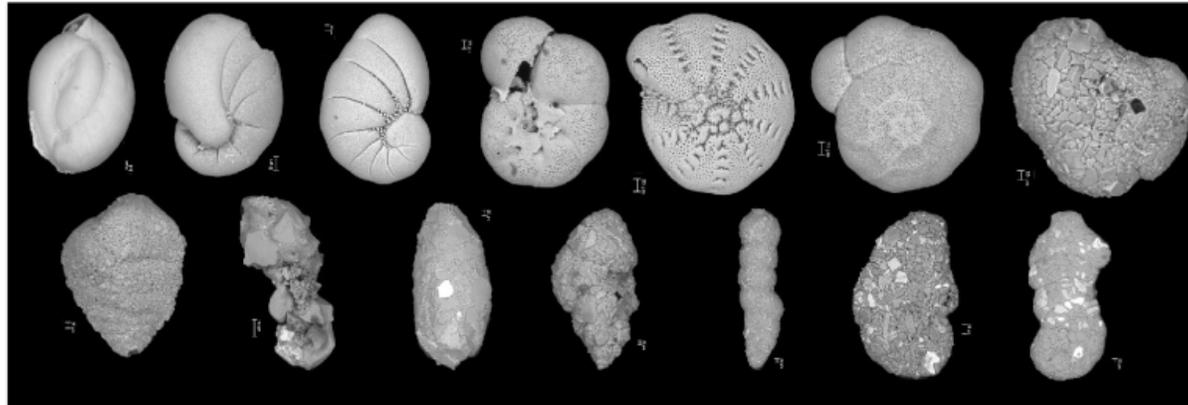
Cushman, 1959



Boltovskoy & Wright, 1976

Qu'est-ce qu'un foraminifère?

- Eucaryote unicellulaire appartenant au groupe des Rhizaria, taille moyenne 100-500µm, souvent avec une coquille (capacité à fossiliser)
- Utile comme bioindicateur pour estimer l'état des écosystèmes actuels et comme proxy pour connaître les environnements et climats anciens
- Expo au MHN d'Angers en ce moment



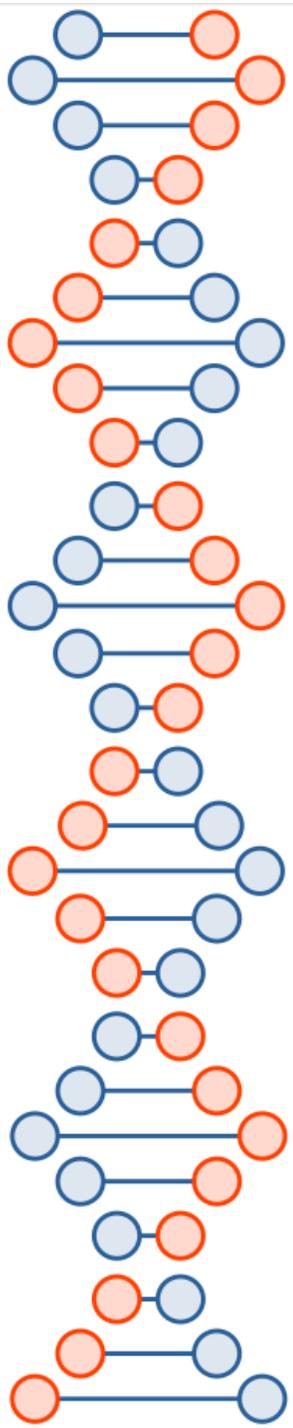
Résumé du projet PhylForBen

- Foraminifères benthiques = acteurs-clés des environnements marins
- MAIS répartition et biogéographie relativement mal connues
- Méconnaissance due à:
 - Difficulté de comparer des espèces identifiées par des systèmes taxonomiques différents
 - Limitations de la reconnaissance spécifique basée sur la morphologie de la coquille uniquement

Utilisation du DNA barcoding et du métabarcoding en combinaison avec l'identification morphologique

Echantillonnage de sites au niveau mondial

→ construction d'une phylogéographie des foraminifères benthiques



DNA barcoding

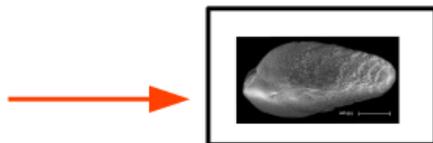
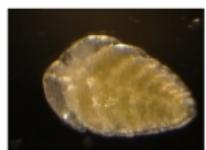
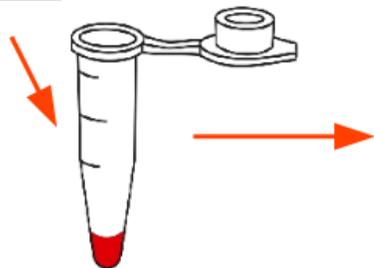
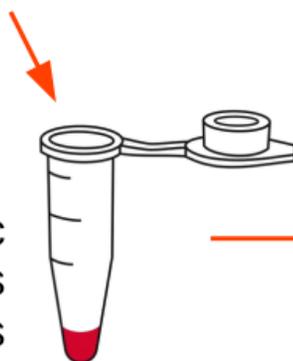


Image MEB



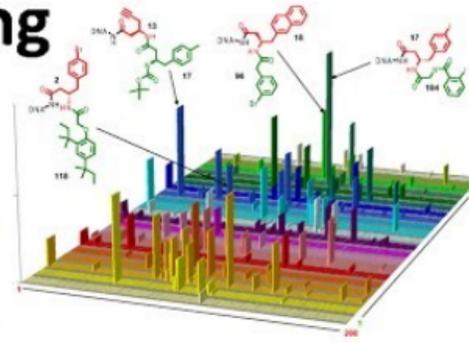
Séquence
ADN

DNA métabarcoding



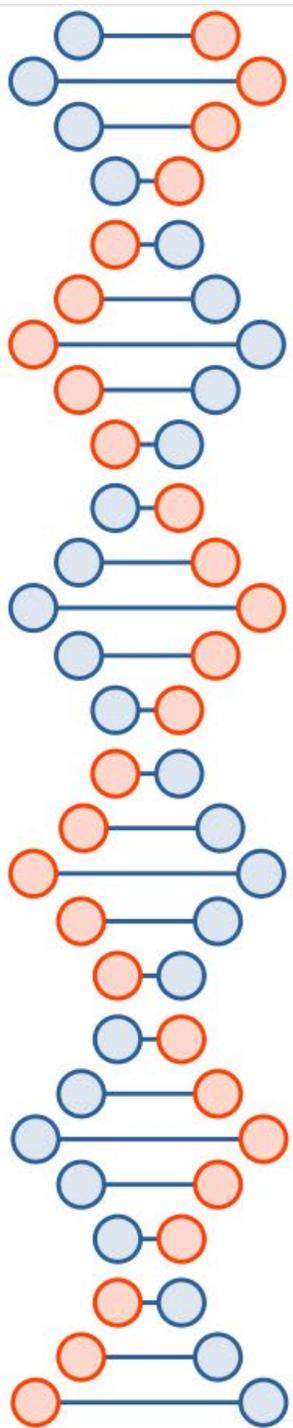
Amplification avec
amorces spécifiques
forams

High Throughput sequencing



Millions de
séquences
ADN

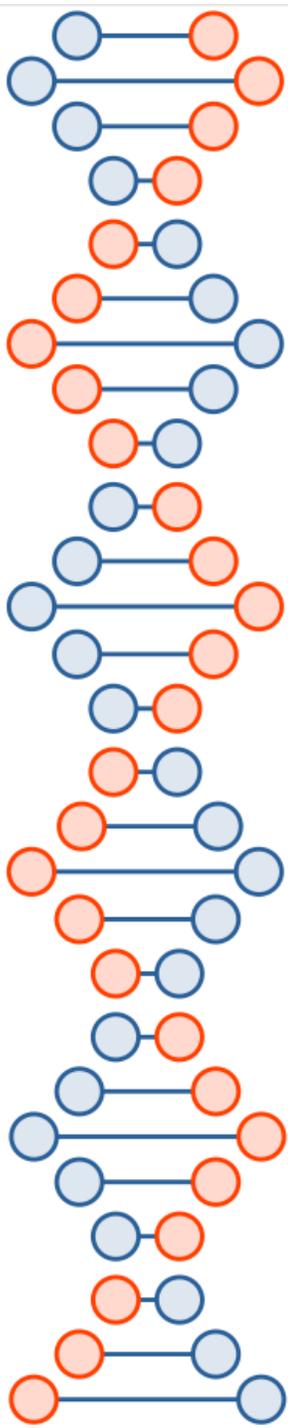
Méthodologie



Budget demandé pour le projet PhylForBen

Coût du projet :

	Total coût prévisionnel	2019	2020	2021
Équipement < 5k€ TTC				
Hotte PCR à flux laminaire	4600 €	4600 €		
2 blocs pour bain chauffant	300 €	300 €		
Fonctionnement				
- Stagiaire	7200 €		3600 €	3600 €
- Consommables	15200 €	6000 €	9200 €	
Extraction d'ADN		800 €	800 €	
Amplification d'ADN		1000 €	2000 €	
Séquençage Sanger		1200 €	1200 €	
Séquençage haut-débit		3000 €	5200 €	
- Documentation				
- Frais de mission				
- Frais de colloque	5000 €	2500 €	2500 €	
- Autre (à préciser)				
Frais de formation	2700 €		2700 €	
Frais d'envoi des échantillons	1000 €	500 €	500 €	
TOTAL	36000 €	13900 €	18500 €	3600 €



Budget dépensé pour le projet PhylForBen

- Equipement

Hotte PCR

Blocs chauffants

PC portable

- Stagiaires

2020: Anne Menet-Boissonneau → Islande

2021: Raphaël Hubert-Huard → Delta du Rhône

- Consommables

3 runs de séquençage haut-débit (>800 échantillons)

4 plaques de séquençage Sanger (384 échantillons)

- Colloques

International Society of Protistology symposium, Rome 2019

Protistology UK microbial symbiosis meeting, Londres 2019

- Formations

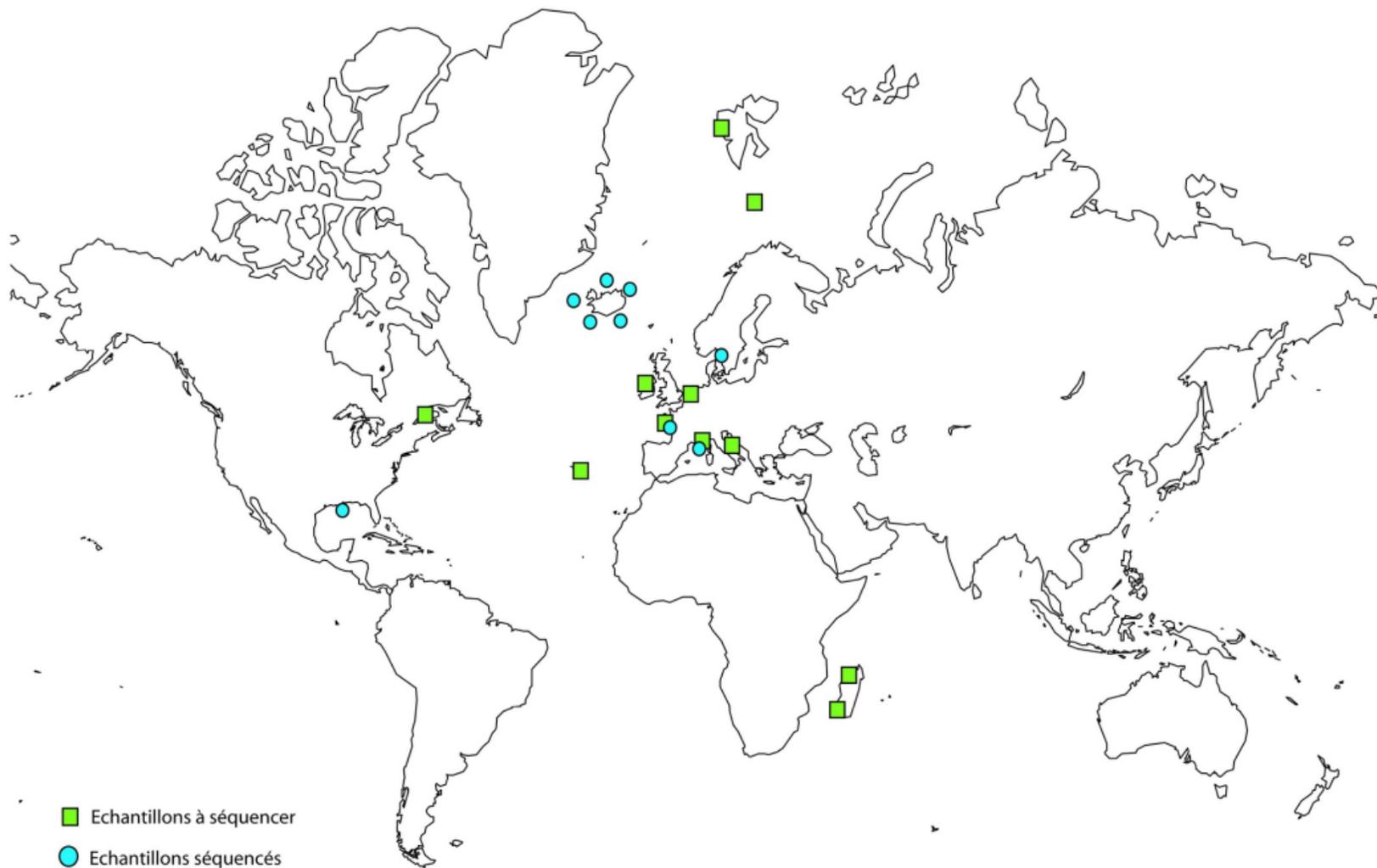
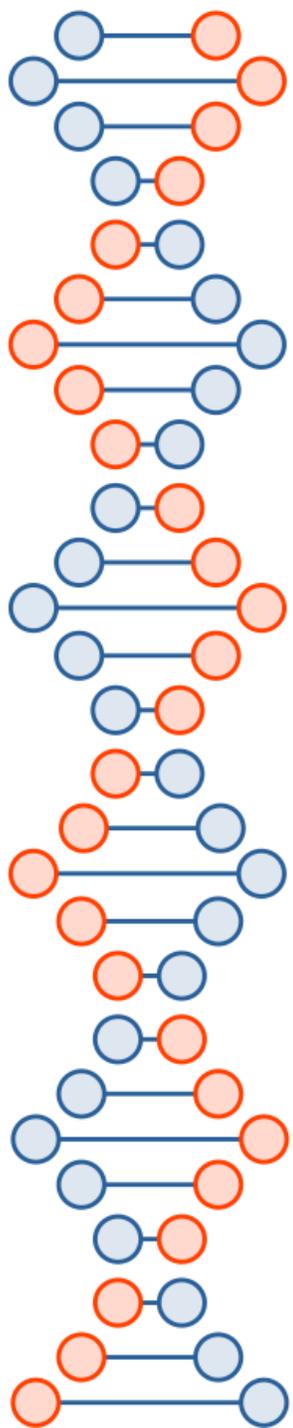
Introduction to statistics with R, Swiss Institute for bioinformatics, 2021

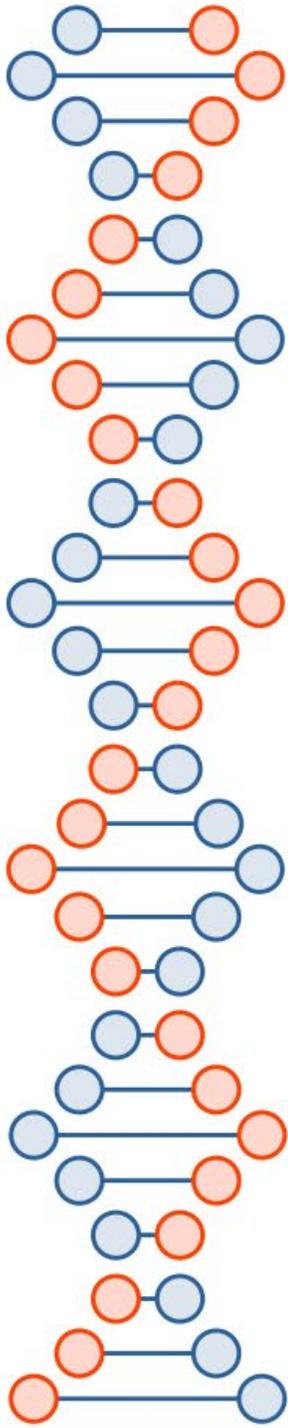
First steps in Python, Swiss Institute for bioinformatics, 2021

- Envoi d'échantillons

Néant

Echantillonnage prévu





Calendrier prévu pour le projet PhylForBen

Calendrier du projet

2019

		Avril-Juin	Juillet-Septembre	Octobre-Décembre
Séquençage haut-débit		Madagascar*	Açores/Svalbard*	Canada/Irlande/Italie*
Échantillonnage		Nlle-Calédonie*	Japon*	Californie*
Présentations à des colloques		TMS meeting	ECOP-ISOP meeting	

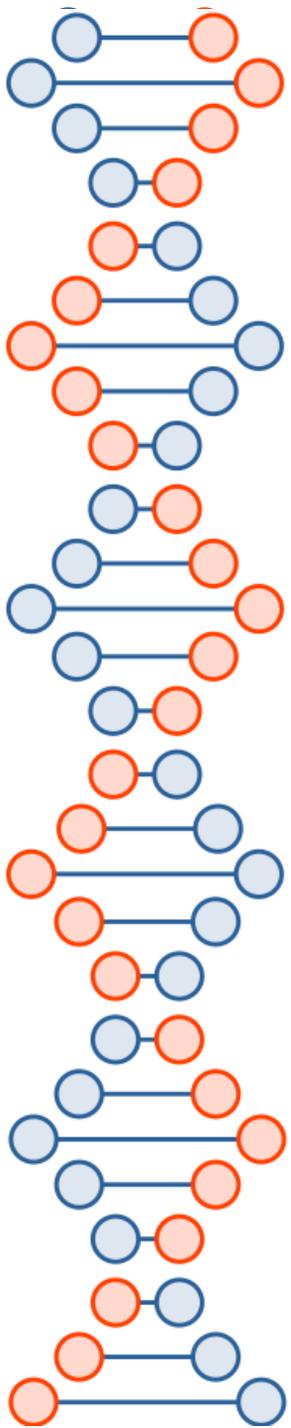
2020

	Janvier-Mars	Avril-Juin	Juillet-Septembre	Octobre-Décembre
Formation analyse données HTS	Formation CNRS			
Stage M2	X	X		
Échantillonnage	Patagonie*	Côte est USA*	Nouvelle-Zélande*	
Séquençage haut-débit	Nlle-Calédonie*	Japon/Patagonie*	USA*	Nouvelle-Zélande*
Analyse des résultats	X	X	X	X
Présentations à des colloques		TMS meeting	Protistology meeting	
Articles scientifiques			Phylogéographie océan Indien	Phylogéographie Pacifique

2021

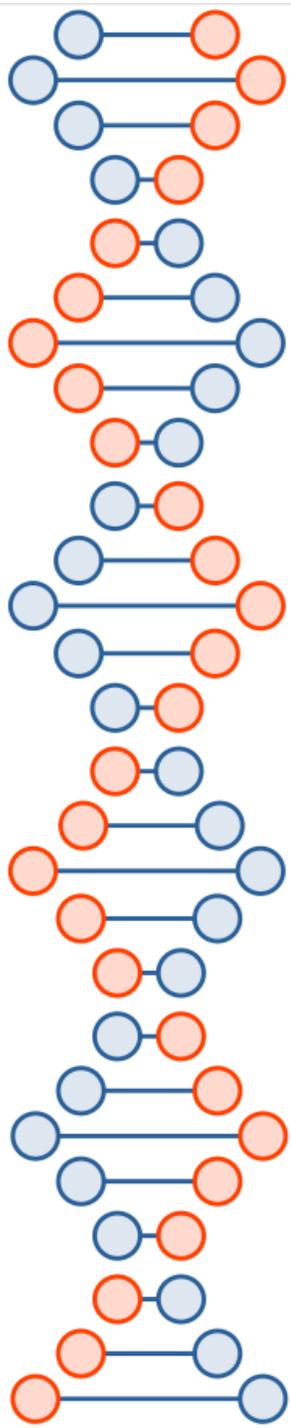
	Janvier-Mars	Avril-Juin
Stage M2	X	X
Analyse des résultats	X	X
Articles scientifiques	Phylogéographie Atlantique	Phylogéographie mondiale

* Provenance des échantillons



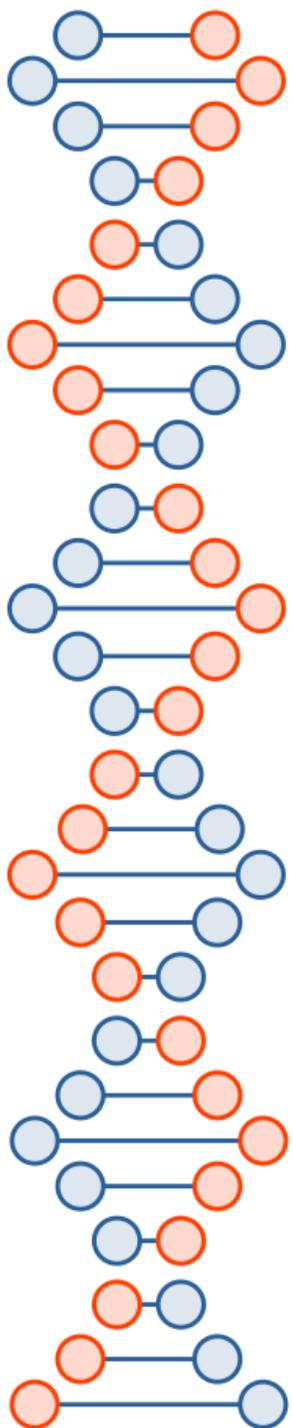
Calendrier effectué pour le projet PhylForBen

- Echantillonnage
 - Japon, USA, Nlle Zélande, Patagonie: retardé à cause de la pandémie
 - Nlle Calédonie: échantillons décongelés pendant transport
- Séquençage Sanger
 - Islande, Méditerranée
- Séquençage haut-débit
 - Madagascar, Açores, Svalbard, Canada, Irlande, Italie



Calendrier effectué pour le projet PhylForBen

- Participation à des colloques
 - International Society of Protistology symposium, Rome 2019
 - Protistology UK microbial symbiosis meeting, Londres 2019
- Stages M2
 - 2020: Anne Menet-Boissonneau → Islande
 - 2021: Raphaël Hubert-Huard → Delta du Rhône
- Articles en préparation
 - Schweizer, M., Menet-Boissonneau, A., Bird, C., de Haas, H., Rompert, S., Gudmundsson, G., Darling, K. Benthic foraminifers around Iceland: a morphological and genetic combined study
 - Hubert Huard, R., Schweizer, M., Quinchar, S., Lansard, B., Rabouille, C. Influences of fluvial inputs on benthic foraminiferal assemblages in the Rhône prodelta and comparison of morphological and molecular identification methods
 - Et 6 autres articles en projet sur les résultats de séquençage haut-débit



PhyllForBen

Merci d'avoir financé

AAP CR 2019 – Auditions des porteurs

- projet SynPuce – Caroline Deshayé

Projet SynPuce

Optimisation de l'efficacité d'un insecticide
par nano-encapsulation d'un agent synergisant
pour lutter contre les ravageurs de culture

01/04/2019 - 31/12/2021

SiFCIR | UPRES EA 2647 USC INRA 1330



Caroline DESHAYES
Véronique APAIRE-MARCHAIS
Bruno LAPIED
Corinne LEFRANCOIS
Véronique JEAN
Stagiaires:
Marie-Anne JOURDAIN
Marine GALLOUX
Emilie BOULIER

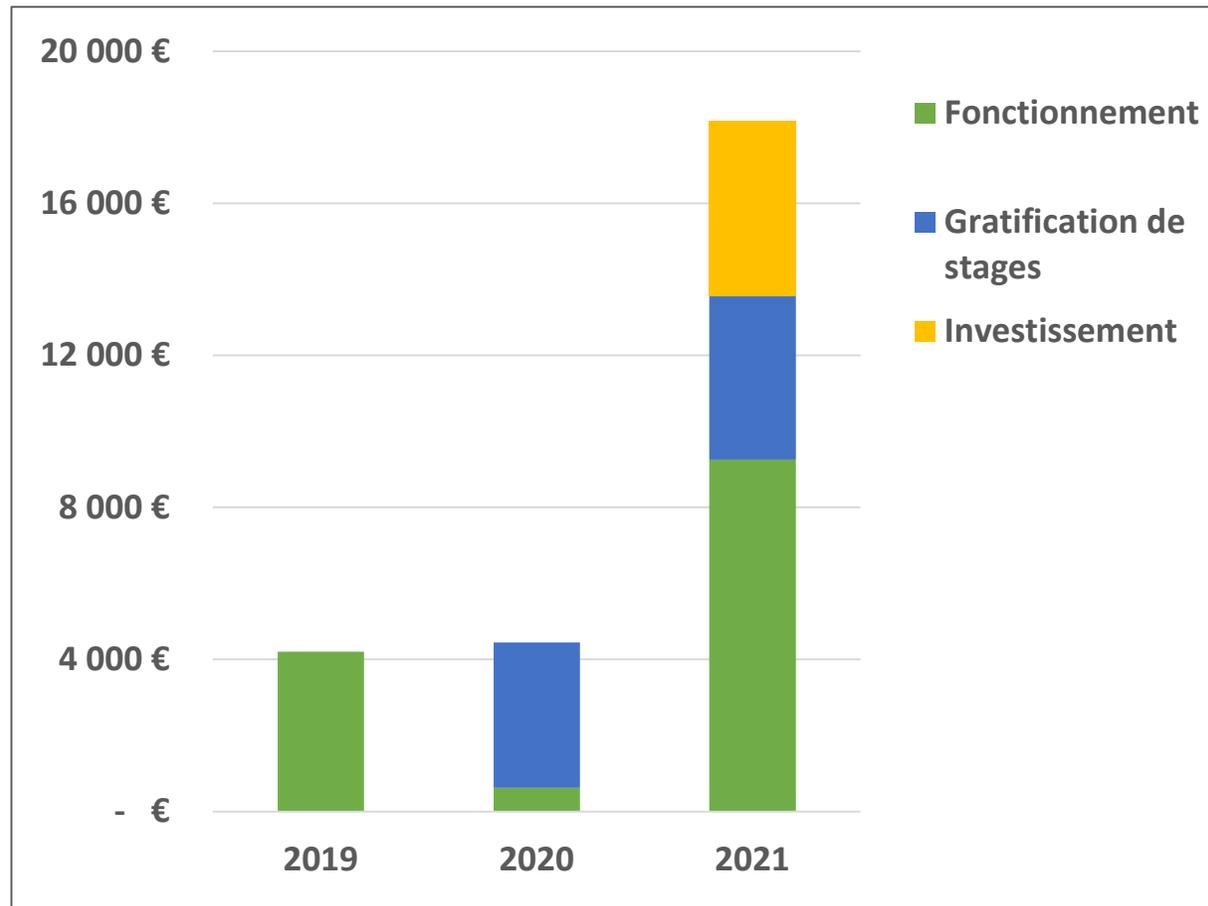
MINT | UMR Inserm 1066 CNRS 6021



Guillaume BASTIAT
Florian FOUCHET

Projet SynPuce : BILAN FINANCIER

⇒ Dépenses totales : **26 810 €** (dotation de 27 400 €)



Contexte du projet

Défi alimentaire

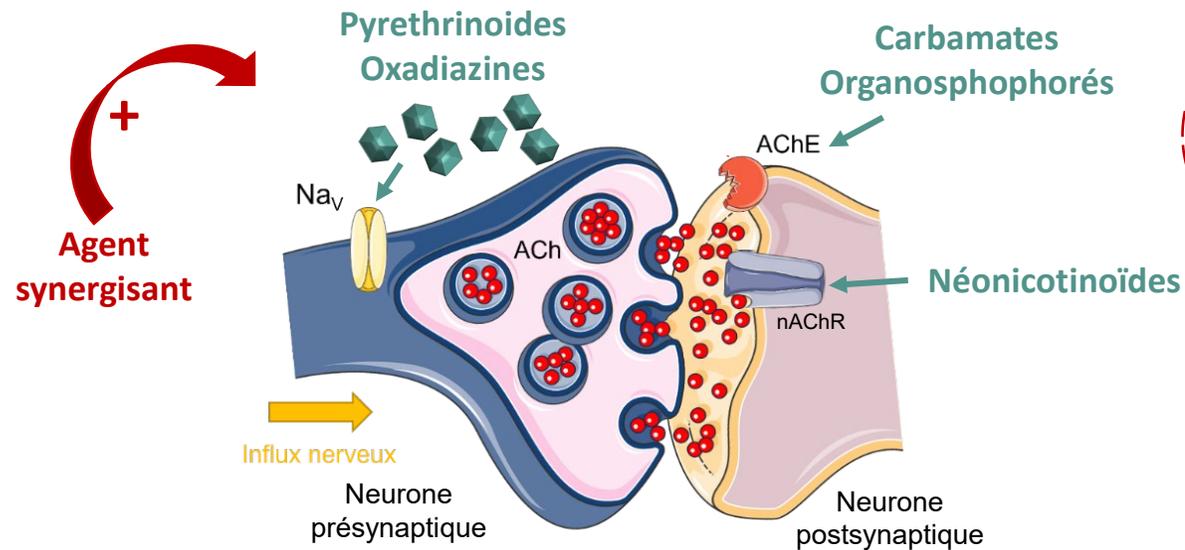
- ⇒ Projections : population mondiale **7 milliards en 2020** → **10 milliards en 2050** (United Nations, *World Population Prospects 2019*)
- ⇒ Production agricole x2

Faire face aux ravageurs de culture

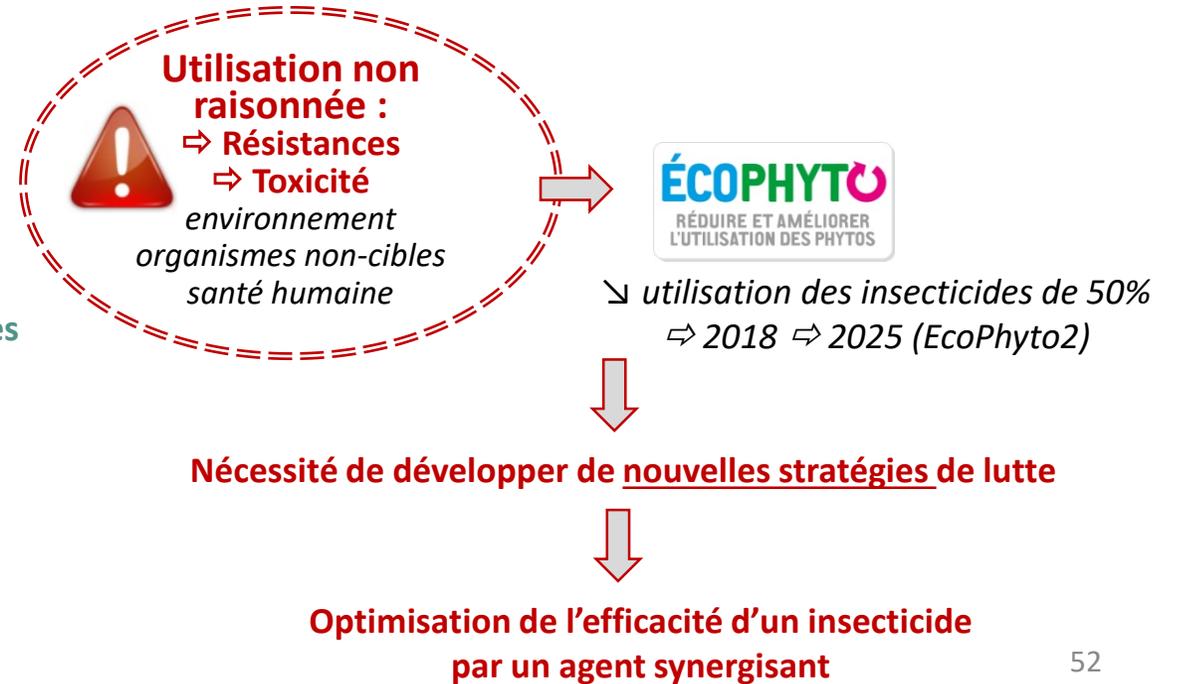
- ⇒ Pertes agricoles
- ⇒ Impact économique



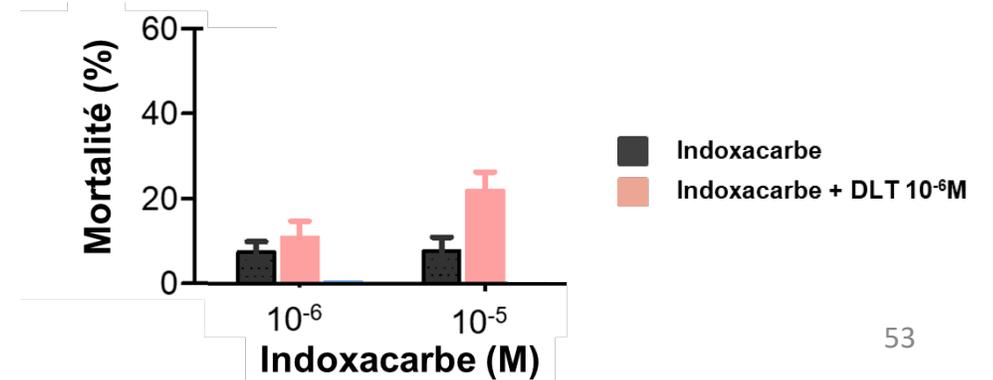
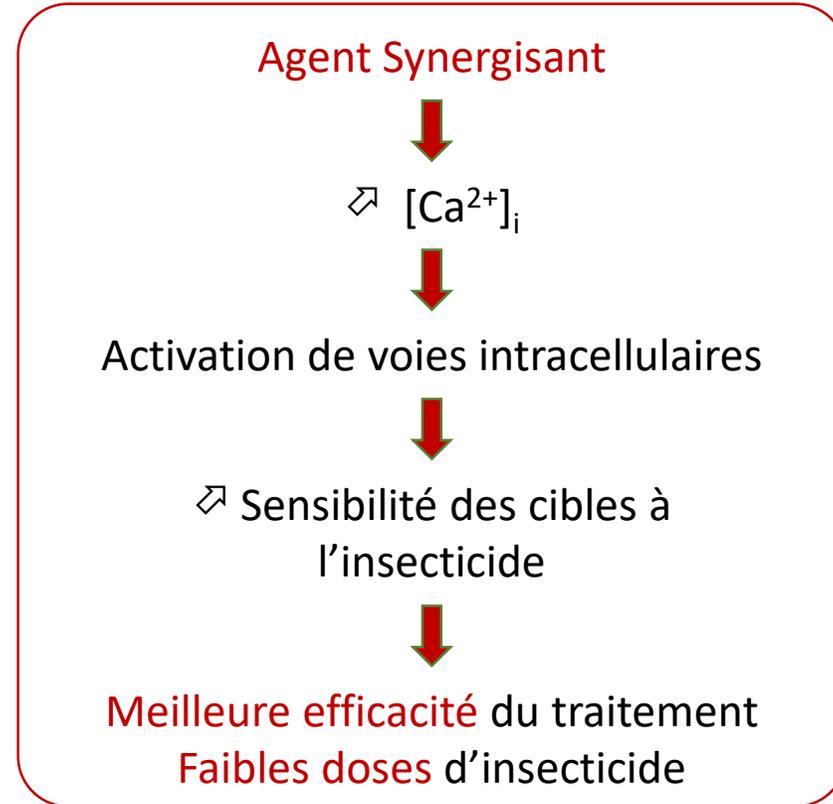
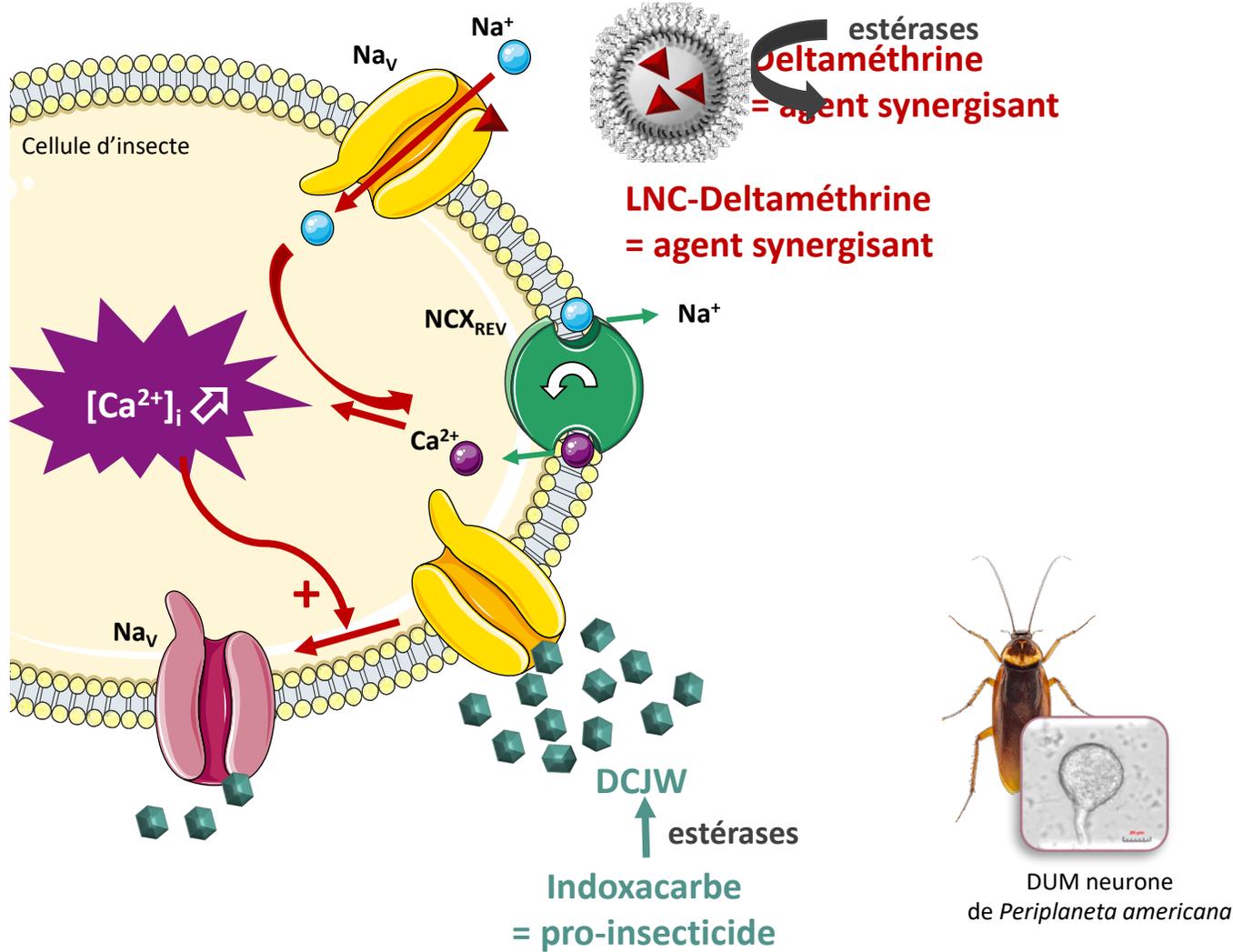
Lutte chimique: insecticides neurotoxiques



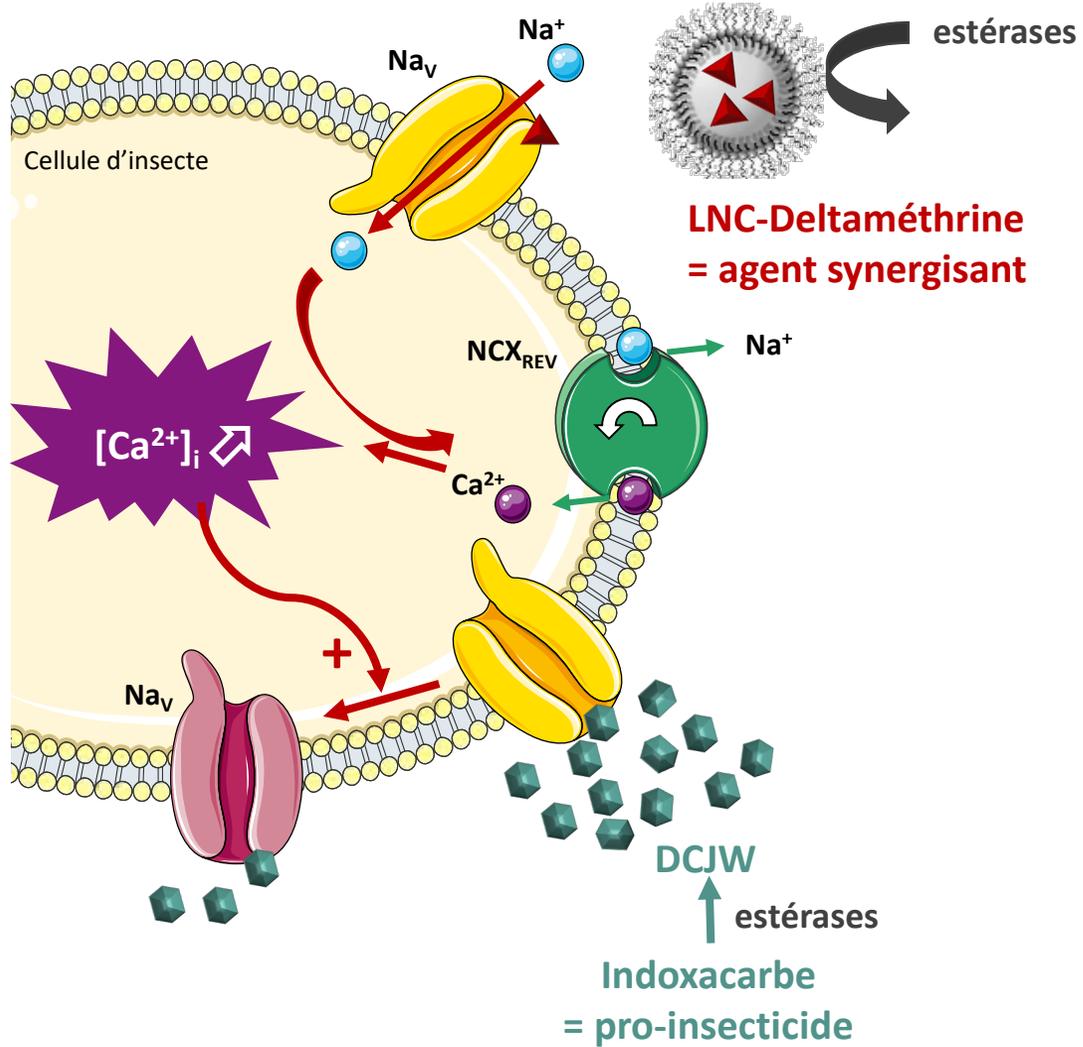
Modifié d'après Field *et al.*, *Eur Biophys J.* 2017



Optimisation d'un insecticide par une agent synergisant

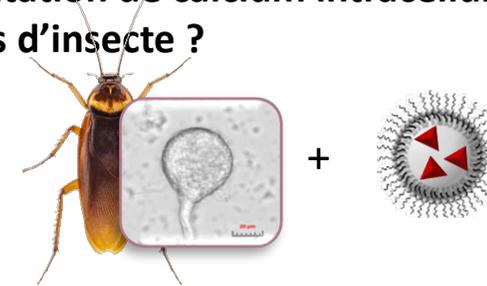


Optimisation d'un insecticide par un agent synergisant

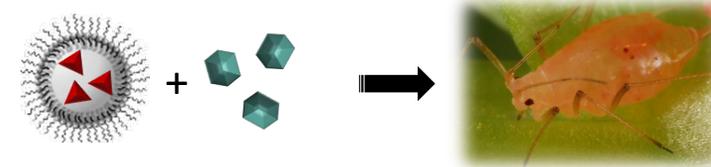


Projet SynPuce

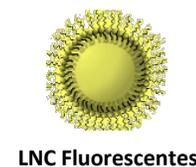
1. Impact de la nano-encapsulation de l'agent synergisant sur l'augmentation de calcium intracellulaire dans des neurones d'insecte ?



2. Efficacité *in vivo* de l'association LNCs-DLT et indoxacarbe dans le modèle puceron ?

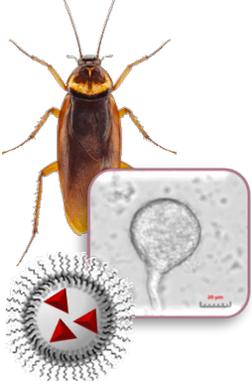


3. Distribution spatio-temporelle des LNCs dans le modèle puceron ?



LNC Fluorescentes

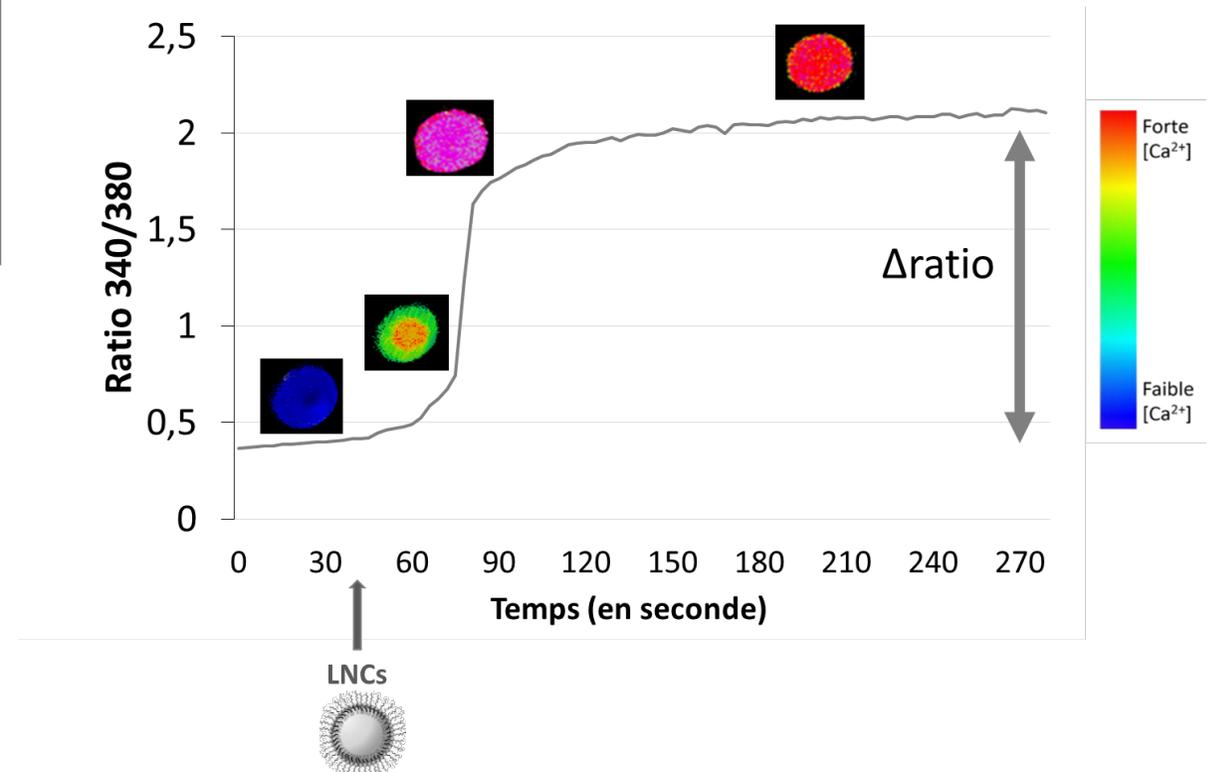
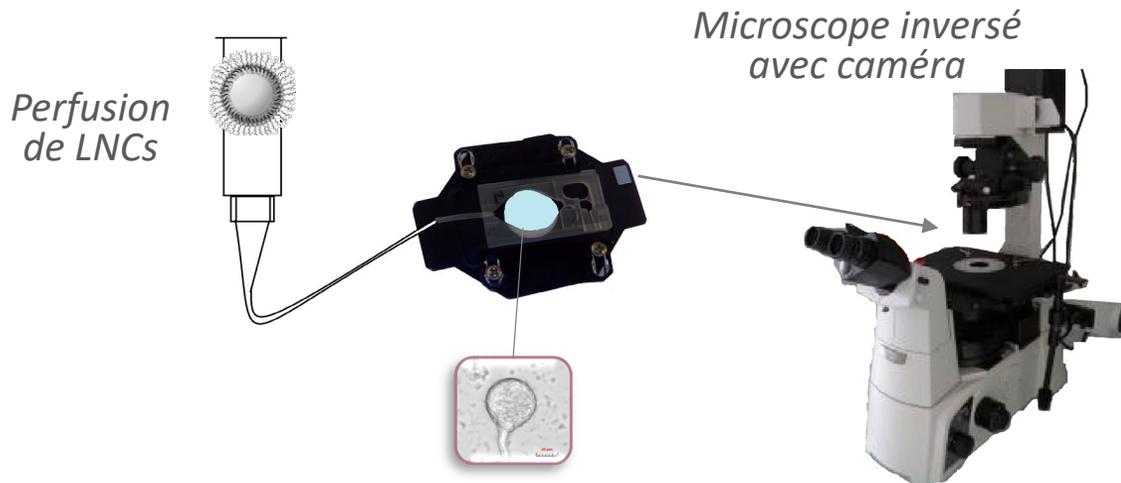
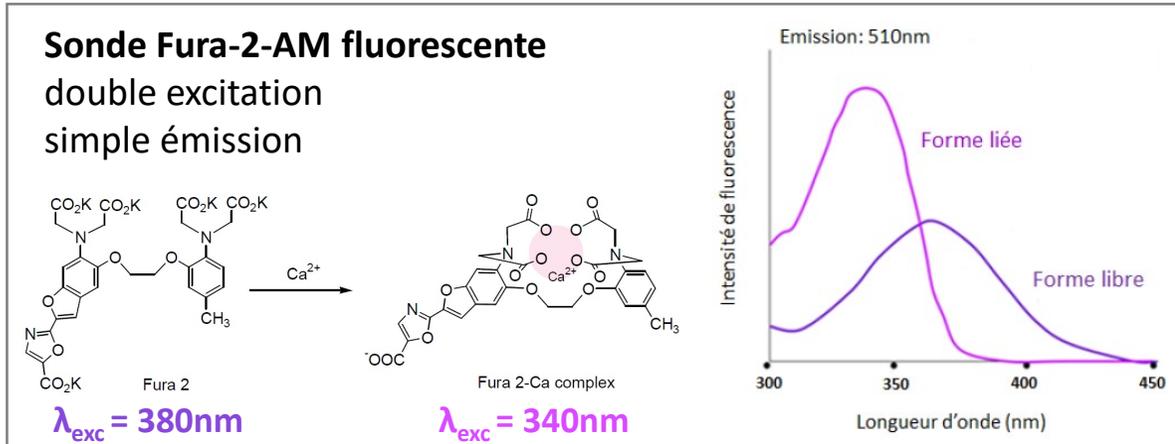


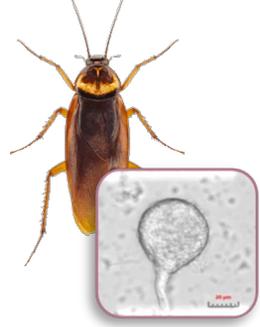


Projet SynPuce

1. Impact de la nano-encapsulation de l'agent synergisant sur l'augmentation de calcium intracellulaire ?

⇒ Technique d'imagerie calcique : Mesure ratiométrique des variations de calcium intracellulaire



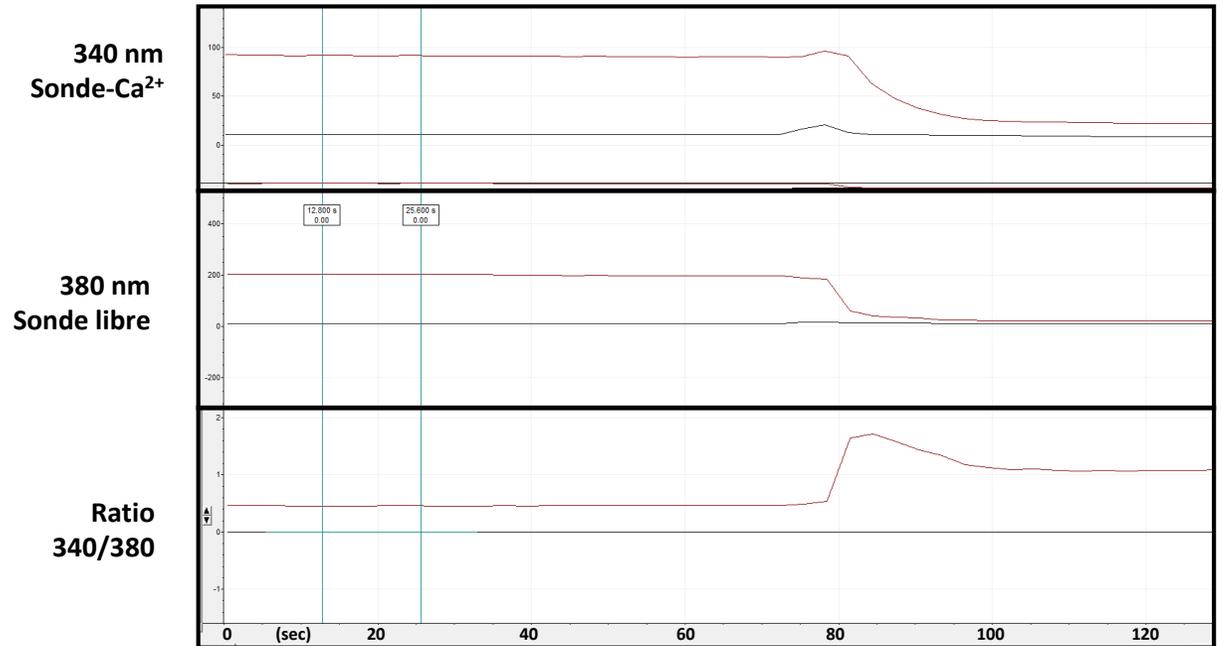
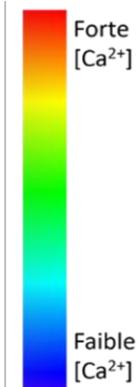
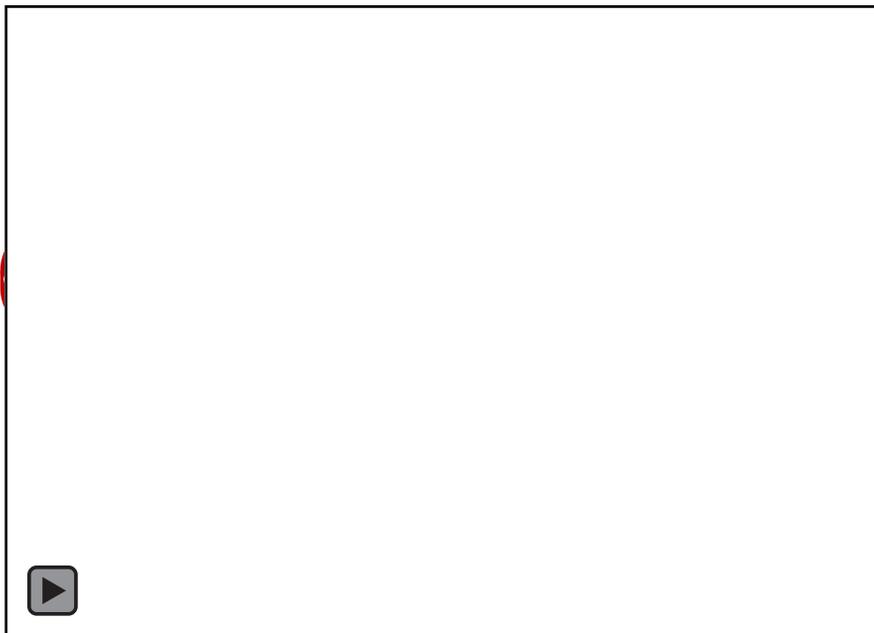


Projet SynPuce

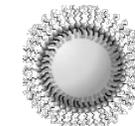
1. Impact de la nano-encapsulation de l'agent synergisant sur l'augmentation de calcium intracellulaire ?

⇒ Technique d'imagerie calcique : Mesure ratiométrique des variations de calcium intracellulaire

Dilution	[LNCs] (mg/mL)	Δ ratio moyen	Observations
1/200	$8,5325 \times 10^{-1}$	1,43	Mort cellulaire



↑
LNCs (1/200)



capsulation de la DLT !

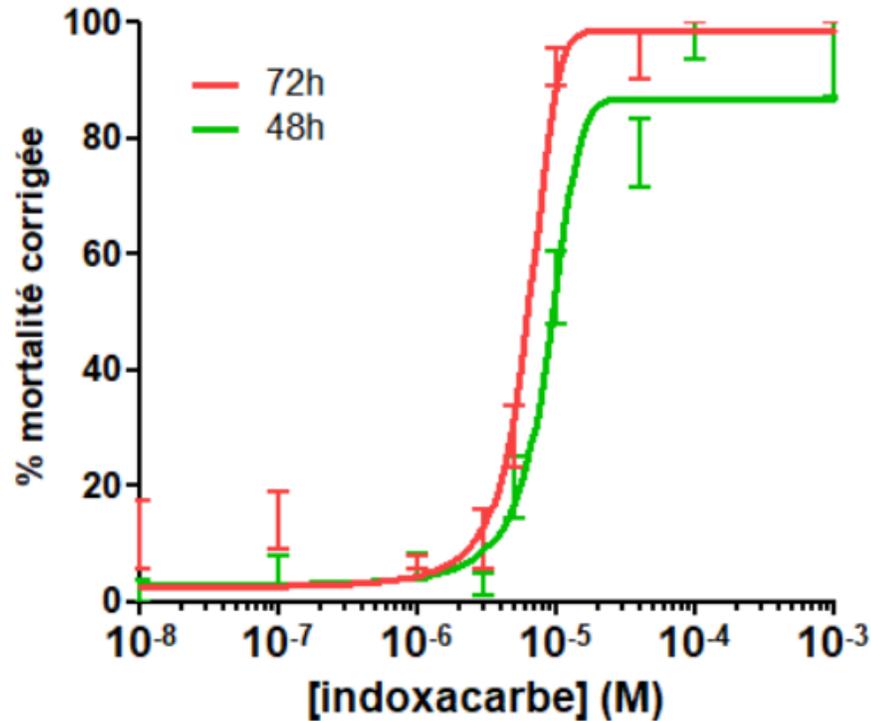
Projet SynPuce

2. Efficacité *in vivo* de l'association LNCs-DLT et indoxacarbe dans le modèle puceron ?

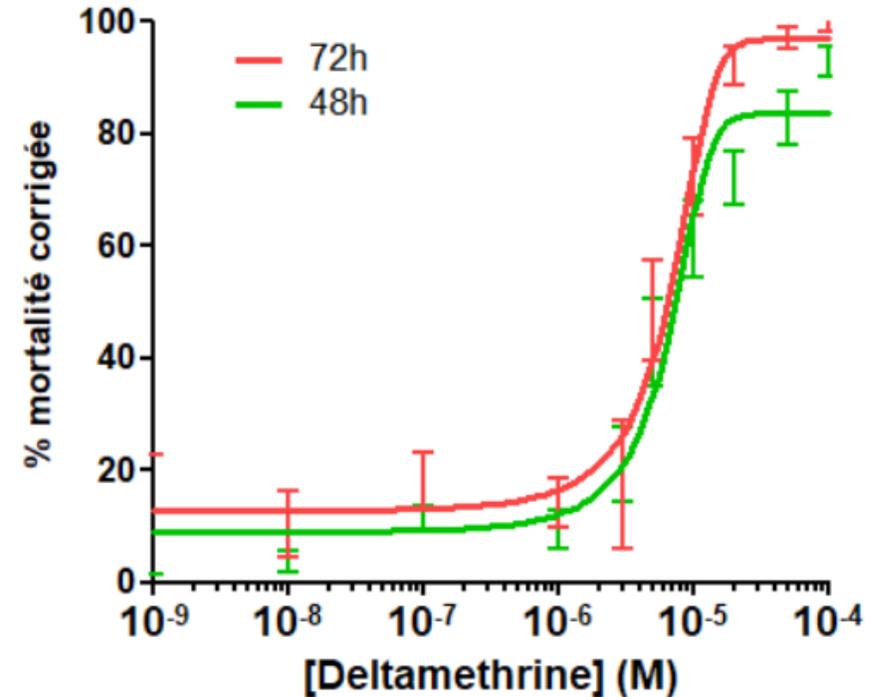
⇒ Test de toxicité sur larves d'*A. pisum*



Intoxication des larves en système de nutrition artificielle (25 larves/cellule)



n=4-13



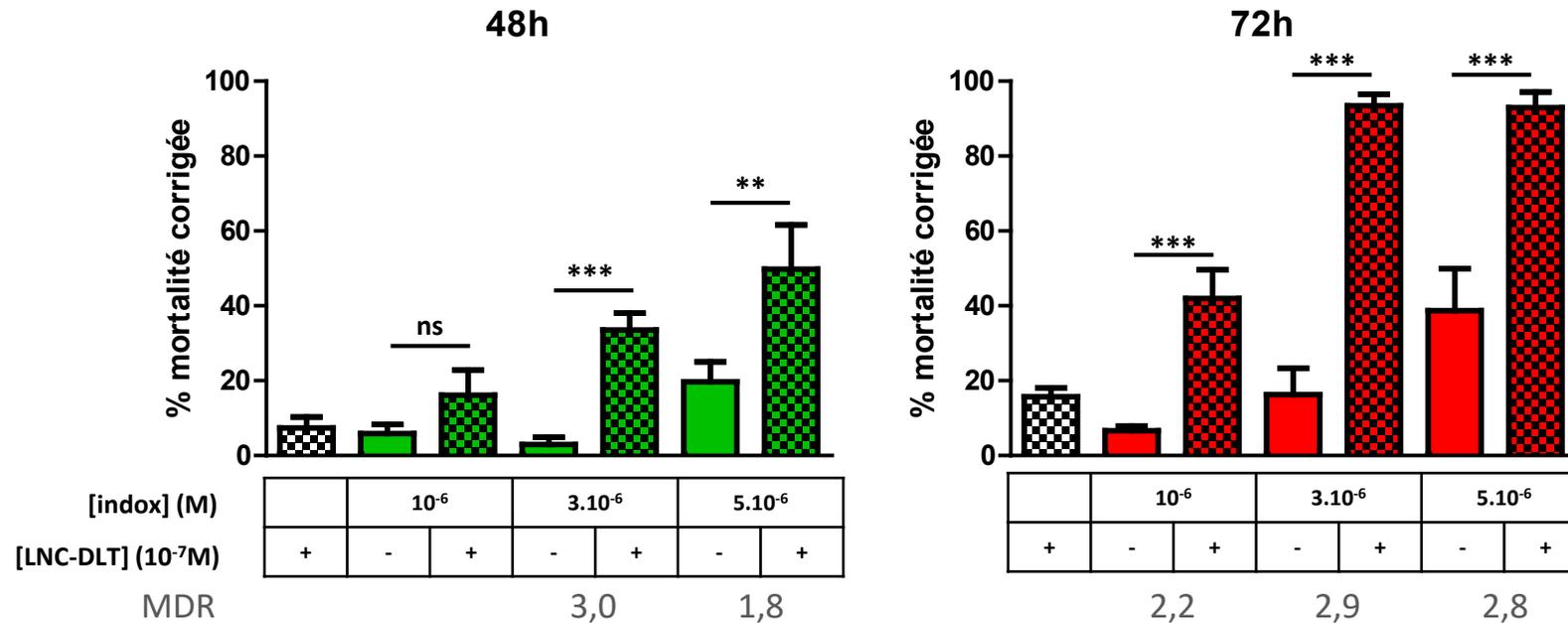
n=4 à 13

➤ Dose sublétales de DLT = 10⁻⁶M

Projet SynPuce

2. Efficacité *in vivo* de l'association LNCs-DLT et indoxacarbe dans le modèle puceron ?

⇒ Test de toxicité sur larves d'*A. pisum*



N=4 à 13

ns, non significatif

** $p < 0,01$

*** $p < 0,001$

$$\text{MDR} = \frac{\text{Mortalité observée}}{\text{Mortalité attendue}}$$

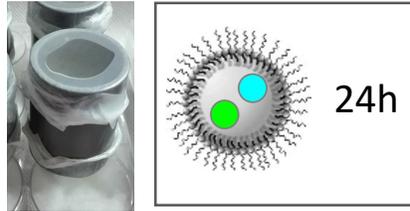
$\text{MDR} > 1,2$: effet synergique

$0,8 < \text{MDR} < 1,2$: aucun effet

$\text{MDR} < 0,8$: effet antagoniste

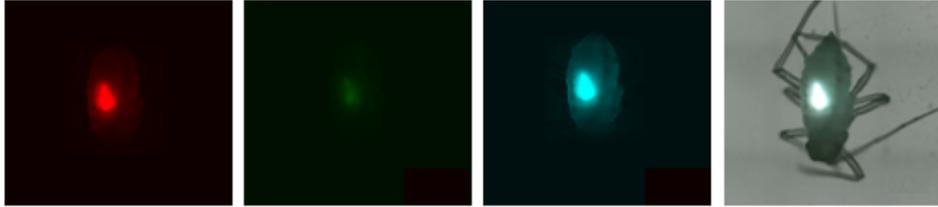
- Synergie à partir de 3.10^{-6}M à 48h et 10^{-6}M à 72h
- **LNC-DLT 10^{-7}M / indox 3.10^{-6}M = Association synergique**

3. Distribution spatio-temporelle des LNCs-DLT dans le modèle puceron ?

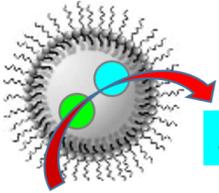


24h

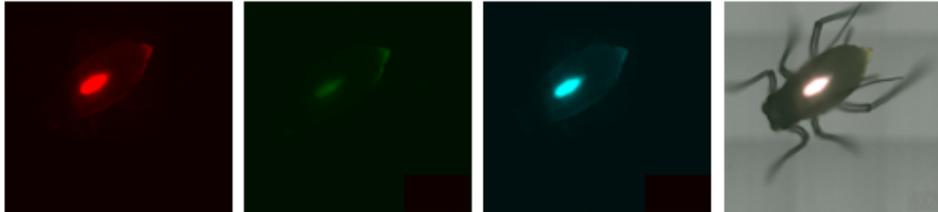
Canal FRET Canal DiI Canal DiD superposition



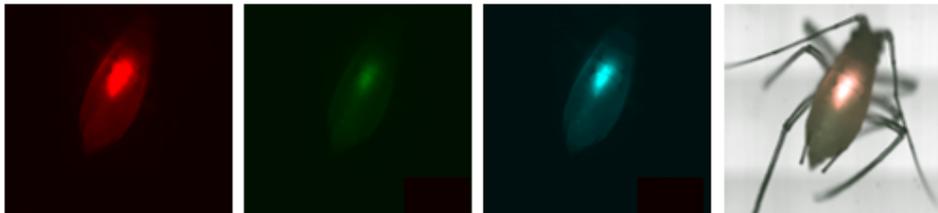
LNC-FRET



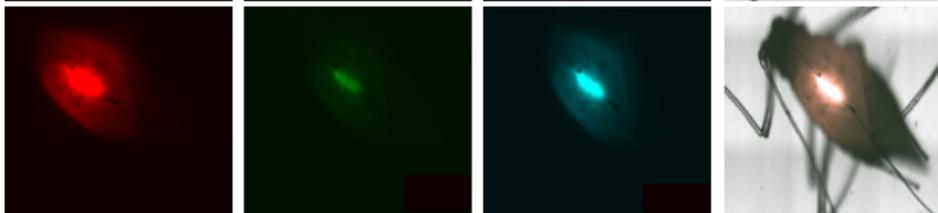
48h



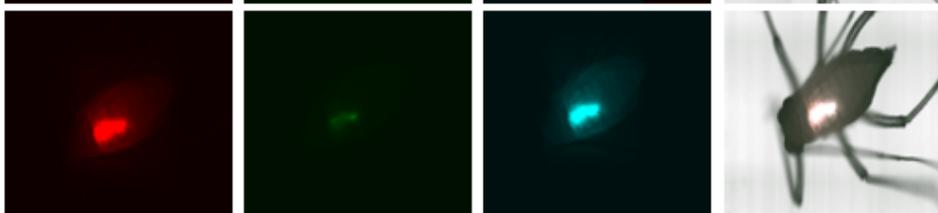
72h



96h



7j

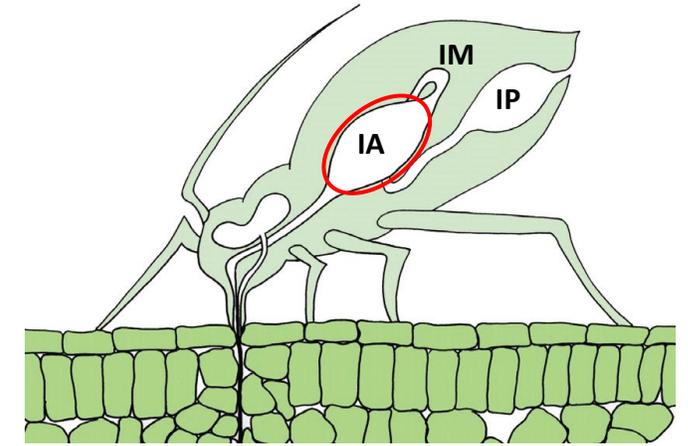
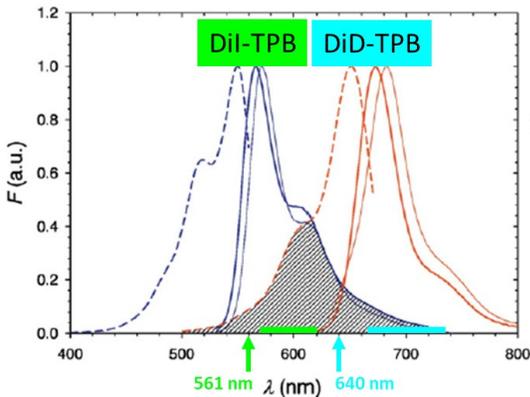


$\lambda_{emDiD} = 674 \text{ nm}$

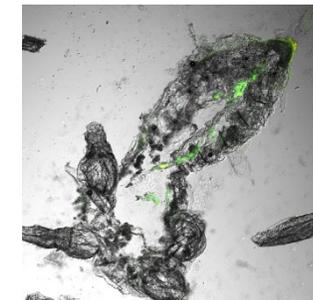
● DiD-TPB

$\lambda_{exDiI} = 548 \text{ nm}$

● DiI-TPB

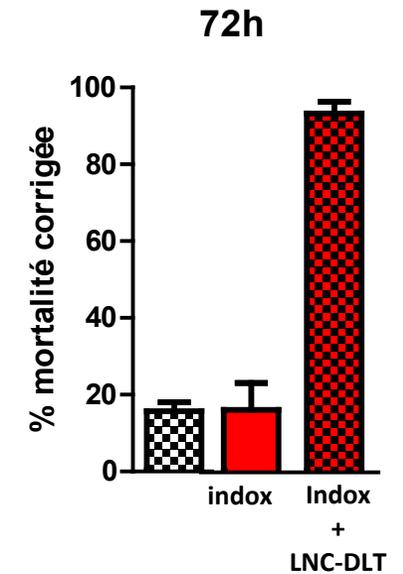


- Signal FRET dans l'abdomen (intestin antérieur?) jusqu'à 7j post-ingestion
- Diffusion systémique à partir de 72h
- Intégrité des LNCs

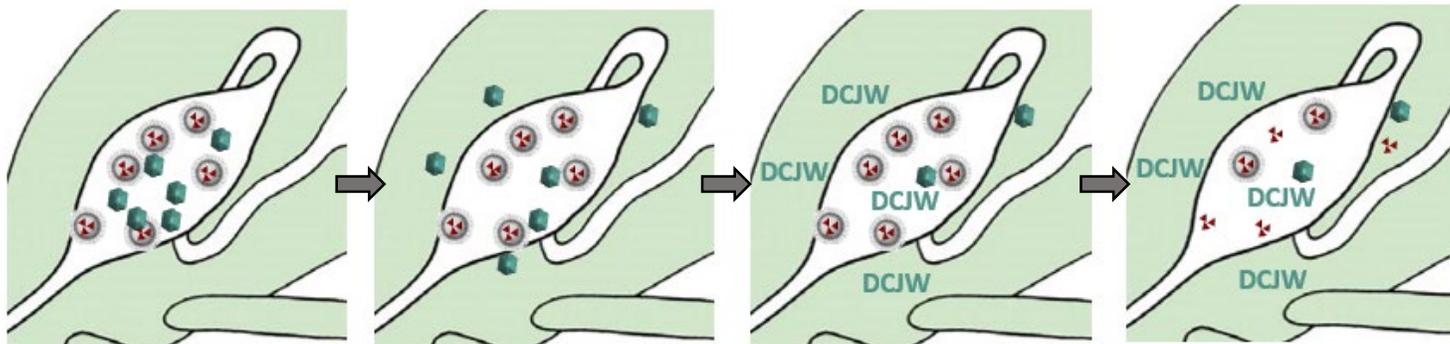


Projet SynPuce : Conclusions

- Association synergique LNC-DLT $10^{-7}M$ /indoxacarbe $10^{-6}M$ chez le puceron
- Stockage et intégrité des LNC-FRET au cours du temps



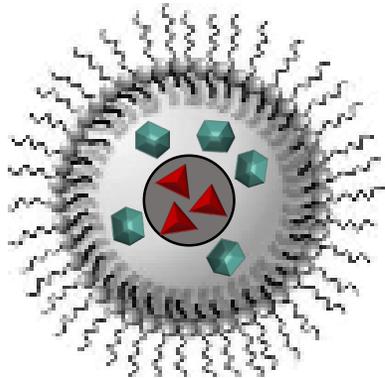
⇒ Association synergique LNC-DLT/indoxacarbe



Projet SynPuce : Perspectives

PERSPECTIVES SCIENTIFIQUES :

- ⇒ Co-formulation DLT/Indoxacarbe
 - ⇒ *Ingestion simultanée*
 - ⇒ *Libération en deux temps*



- ⇒ Etude de la stabilité des formulations
- ⇒ Tests d'écotoxicité sur organismes non-cibles

Laboratoire UMT PrADE INRAE-UR 406, Avignon
Laboratoire INRAE UE1036 U3E, Rennes



Apis mellifera



Daphnia magna



Chironomus riparius



PERSPECTIVES D'APPLICATION DE LA FORMULATION :

- ⇒ **Substance active (Indoxacarbe):**
 - ⇒ Même mode d'action en présence de l'AG (TP18)
- ⇒ **Agent synergisant (Deltaméthrine):**
 - ⇒ Agent synergisant reconnu par l'ANSES
Rapport d'expertise collective, nov 2021
 - ⇒ Détournement de son utilisation
 - ⇒ Réutilisation d'une molécule connue comme AG
 - ⇒ Procédure de réhomologation
- ⇒ SATT Ouest Valorisation (projet maturation initiale)
 - ⇒ Financement des tests écotoxicologiques
 - ⇒ Dépôt de brevet
 - ⇒ Rehomologation



anses



OUEST
VALORISATION
Ressources d'innovation

Merci pour votre attention



Questions diverses

Calendrier 2022

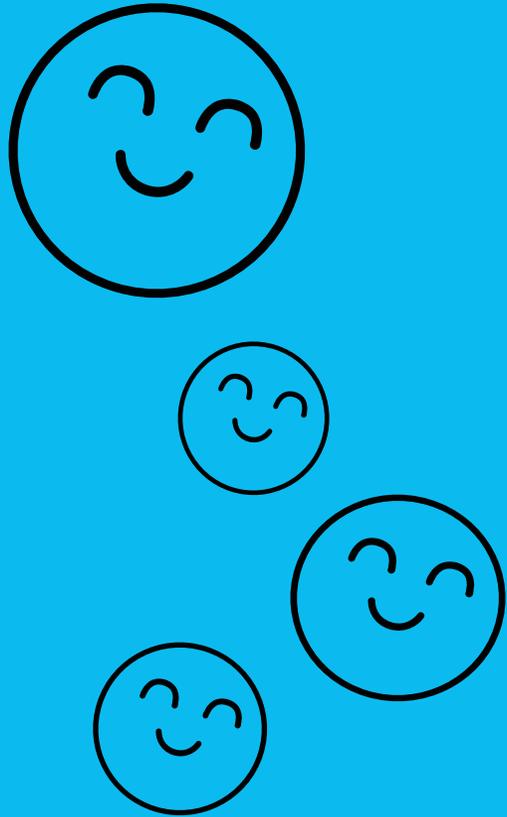
Lundi 28 février (14h30)

Lundi 04 avril (14h30)

Lundi 02 mai (14h30)

Mardi 31 mai (14h30)

Lundi 20 juin (14h30)



Merci !